

LE FMI L'ASSURE

Les reformes relanceront l'économie

A ne point en douter, l'année 2024 sera l'affirmation de notre résilience et la confirmation des reformes entreprises. Il va sans dire, qu'aussi bien pour les experts économiques, que pour les Institutions internationales, telles que le FMI ou la Banque mondiale, les réformes engagées par les pouvoirs publics, portant sur la relance de l'économie nationale, porteront leurs fruits. Les premiers signes sont là et tout porte à croire que nous ne sommes pas les seuls à les observer. P 3



EDUCATION

Un nouveau cahier des charges pour les écoles privées "en préparation"



Le ministre de l'éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé jeudi à Médéa, qu'un projet d'un nouveau cahier des charges relatif à l'ouverture d'écoles d'enseignement privé est "en cours de préparation", assurant que sa mise œuvre va contribuer à renforcer le secteur de l'éducation

P 2

INVESTISSEMENTS

Un forum Algéro-Tunisien en mai

Une mission d'affaires multisectorielle et un Forum algéro-tunisien d'investissement et de partenariat se tiendront du 5 au 9 mai prochain, à Alger. C'est ce qu'annonce, sur son site web, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax (CCIS).

P 3

INTÉGRATION
PROFESSIONNELLE POUR LES
DIPLOMÉS DE MASTER

**Le Premier ministre
annonce un plan
ambitieux**

Dans une démarche qui marque un tournant pour l'enseignement supérieur et le marché de l'emploi, le Premier ministre a dévoilé un plan ambitieux visant à valoriser les titulaires de diplômes de master. Après une longue attente, la première réponse officielle du Premier ministre apporte une lueur d'espoir aux diplômés de master.

P 3

AVANT LA FIN DU 1ER SEMESTRE

**Lancement du Recensement
général de l'Agriculture P 3**

FINANCEMENT ISLAMIQUE EN LIGNE

**Signature d'une
convention entre la BNA
et la plateforme
de e-commerce ACM P 5**

ALGER

**Plusieurs projets routiers
pour désengorger
la Capitale P 5**

1^{er} JOUR AÏD EL-FITR 2024

Le Centre international d'astronomie fixe la date

Le Centre International d'Astronomie a annoncé les dates probables pour l'Aïd el-Fitr 2024, marquant la fin du mois sacré du Ramadan et ce dans divers pays, basées sur l'observation du croissant lunaire. En effet, selon le Centre, le premier jour de l'Aïd el-Fitr sera le mercredi 10 avril prochain dans la plupart des pays. Cependant, l'Inde et le Bangladesh pourraient célébrer l'Aïd el-Fitr le jeudi 11 avril 2024. Le directeur du Centre, Mohammed Choukat Ouda, a expliqué que les pays ayant débuté le jeûne le lundi 11 mars observeront le croissant lunaire le lundi 8 avril. D'autres pays, dont la Jordanie, l'Indonésie, et la Malaisie, débutant le jeûne le mardi 12 mars, observeront le croissant le mardi 9 avril. Pour les pays où l'observation du croissant est prévue le lundi 8 avril, le directeur a souligné l'impossibilité de le voir en raison de sa visibilité limitée avant le coucher du soleil. Ainsi, ces pays complèteront trente jours de jeûne, célébrant l'Aïd el-Fitr le mercredi 10 avril.

CAMPAGNE MOISSON-BATTAGE

Cherfa préside une réunion avec les directeurs des services agricoles

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé une réunion avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas du pays, en vue d'examiner les préparatifs pour le recensement général de l'agriculture (RGA) et la campagne moisson-battage de la saison 2023-2024, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Tenue mercredi par visio-conférence, la réunion a été consacrée à l'examen des préparatifs des services locaux en vue de mener ce recensement, qualifié par le ministère d'"opération cruciale". A ce titre, le ministre a salué le niveau de mobilisation pour mener à bien l'opération de recensement et exhorté l'ensemble des cadres aux niveaux central et local à relever le défi, rappelant dans ce sens l'importance

capitale accordée par les Hautes autorités du pays à ce recensement qui servira de base pour l'élaboration des politiques de développement, ajoute la même source. La réunion a également abordé les préparatifs pour la campagne moisson-battage de la saison 2023-2024, note le document. Ainsi, le ministre a insisté sur "l'importance d'une bonne préparation de l'opération de moisson-battage, à travers le recensement et la mobilisation de tous les

moyens nécessaires pour sa réussite, notamment le matériel y compris les moissonneuses-batteuses, les espaces de stockage, les moyens de transport et autres". Dans ce sillage, M. Cherfa a salué les efforts consentis durant la campagne labours-semailles de cette saison, avec la réalisation de 95% des objectifs tracés à cet effet", conclut le communiqué.

PROGRAMME D'EXTENSION DU RÉSEAU D'AIR ALGÉRIE

Priorité aux wilayas du Sud

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana a affirmé, jeudi à Alger, que la priorité sera accordée aux wilayas du Sud dans le programme d'extension du réseau d'Air Algérie dont la flotte sera renforcée de 15 avions à partir de 2025. La compagnie Air Algérie procédera à la réception de 15 avions en 2025 dans le cadre d'un programme visant à remédier aux lacunes enregistrées, ce qui permettra de

booster la navigation aérienne nationale, a souligné le ministre, lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, présidée par M. Salah Goudjil, président de la Haute chambre du Parlement. La réception progressive de ces avions est à même de renforcer les lignes et le programme de vols de la compagnie, notamment vers les wilayas du Sud afin de couvrir, aisément, la demande des habitants de ces

régions, a répondu M. Zahana à une question du sénateur, Mohamed Larbi Slimani (Front El Moustakbel). Il a rappelé, dans le même contexte, le programme d'affrètement de longs et de moyens courriers en prévision des préparatifs liés aux saisons estivale et du Hadj. Répondant à une question du sénateur, Ahmed Bennai (Tiers présidentiel) sur l'extension de l'Aéroport international Abou-Bakr-Bekaid (Chlef), le mi-

nistre a rassuré que l'étude de faisabilité économique de ce projet sera réalisée compte tenu de sa proximité de grands aéroports à l'instar de ceux d'Alger et d'Oran. L'étude relative au projet d'extension et de réhabilitation de cet aéroport a été inscrite en 2014 pour une enveloppe de 50 millions DA, a fait savoir le ministre, ajoutant que cette étude a été réceptionnée en 2021.

EDUCATION

Un nouveau cahier des charges pour les écoles privées «en préparation»

Le ministre de l'éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, a annoncé jeudi à Médéa, qu'un projet d'un nouveau cahier des charges relatif à l'ouverture d'écoles d'enseignement privé est "en cours de préparation", assurant que sa mise œuvre va contribuer à renforcer le secteur de l'éducation. "Un nouveau cahier des charges est en phase de préparation dans le cadre

du soutien à l'enseignement privé et pour assurer un meilleur encadrement de ces établissements éducatifs", a indiqué le ministre lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Médéa. L'enseignement privé et l'enseignement public sont "complémentaires et répondent aux mêmes normes et programme, et partagent les mêmes objectifs, à savoir assurer un meilleur enseignement pour les

élèves scolarisés", a souligné M. Belaabed. Il a précisé que "cette démarche s'inscrit dans le sillage des efforts menés depuis plusieurs années par l'Etat en vue de parfaire encore davantage l'enseignement éducatif", ajoutant qu'"il y a un besoin dans ce domaine qui requiert de la rigueur et la nécessité pour les futures écoles de répondre aux critères exigés et de se conformer à la législation". Le mi-

nistre de l'éducation a rappelé, par ailleurs, les inscriptions à "distance" des élèves de première année primaire dès la prochaine rentrée scolaire. A l'entame de sa visite d'inspection, M. Belaabed a inauguré l'établissement de l'enseignement moyen "Yahi Belkhter" dans la commune d'Ouled Brahim, à l'Est de Médéa, saisissant l'occasion pour insister sur "l'impératif de veiller à garantir les

meilleures conditions de scolarisation aux élèves". Le ministre a également inauguré le lycée "Mustapha Nabi" au centre-ville de Berrouaghia, avant de procéder à la pose de la première pierre pour les projets de collège d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée dans la commune de Tlet-Douairs, ainsi qu'un autre CEM localisé dans la cité Ain-Djerda, commune de Draa-Smar, à l'ouest de Médéa.

GUERRE À GAZA

L'Algérie rapatrie 51 enfants blessés

L'Algérie a rapatrié ce jeudi soir, à partir de l'aéroport du Caire, 51 enfants (45 palestiniens et 6 algériens) qui ont été blessés à la suite de l'agression et des bombardements israéliens sur la bande de Gaza.

L'opération, qui vient en exécution des ordres du président Abdelmadjid Tebboune, a eu lieu à bord de deux avions médicaux des forces aériennes de l'armée algériennes. Il s'ensuivra une prise en charge de ses enfants blessés et

traumatisés au niveau des hôpitaux militaires et des cercles de l'ANP. L'initiative du président de la République consiste à prendre en charge, pour bénéficier de soins en Algérie, 450 enfants palestiniens blessés dans la

guerre qui se déroule actuellement à Gaza. Cette action humanitaire sera suivie par d'autres opérations d'évacuation qui concerneront, plus particulièrement, les blessés qui ont subi des amputations.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE FMI L'ASSURE

Les reformes relanceront l'économie

A ne point en douter, l'année 2024 sera l'affirmation de notre résilience et la confirmation des reformes entreprises. Il va sans dire, qu'aussi bien pour les experts économiques, que pour les Institutions internationales, telles que le FMI ou la Banque mondiale, les réformes engagées par les pouvoirs publics, portant sur la relance de l'économie nationale, porteront leurs fruits. Les premiers signes sont là et tout porte à croire que nous ne sommes pas les seuls à les observer.

Par Reda Hadi

Le paysage économique et social en Algérie a été profondément transformé au cours des dernières années : il n'y a plus de queues devant les magasins de vente au détail, les étals des détaillants sont abondamment pourvus. Au-delà de ce constat, le Fonds monétaire international (FMI), souligne dans son rapport à l'issue d'une leur mission de consultations au titre de l'article IV en Algérie en 2024, que les perspectives à court terme de l'Algérie sont généralement favorables pour l'économie algérienne. Le FMI prévoit, également, une croissance de 3,8 % en 2024. Le FMI relève que l'inflation reste une préoccupation en dépit du fait que l'économie nationale devrait atteindre au mieux, 4,2 % en 2024 grâce à une croissance robuste dans les secteurs des hydrocarbures, de l'industrie, de la construction et des services.

Toutefois, l'institution de Bretton Woods, tempère ce bon point, et précise que « Les perspectives économiques à moyen terme sont tributaires des réformes visant à diversifier l'économie, et assurer une croissance inclusive, tirée par le secteur privé, ainsi que la création d'emplois. La persistance d'une inflation élevée, la volatilité des prix des hydrocarbures et les effets du changement climatique constituent des risques majeurs » estime le FMI

Aussi, est-il préconisé un « rééquilibrage budgétaire graduel permettrait de préserver la solidité des finances publiques ». Reste que ce bémol du FMI, n'entame en rien, la volonté des pouvoirs publics de réussir.

En effet, ils sont nombreux à affirmer que , la consolidation de la croissance économique, la préservation du pouvoir d'achat des ménages, la modernisation du système bancaire et la concrétisation des grands projets d'investissement, sont, en effet, autant de chantiers ouverts et dont il est attendu des avancées concrètes et significatives, dès cette année 2024, qui porte en elle les prémices d'un renouveau économique.

Plus concrètement, plusieurs challenges prioritaires, sont à relever en cette année



2024, selon les échéances et objectifs prévus à cet effet, dans le cadre de la nouvelle politique économique, tracée par les hautes autorités du pays.

Des économistes soulignent aussi, que grâce à ses capacités productives, en termes de qualité et de prix concurrentiels, à la volonté politique et aux facilités mises en place pour encourager la production nationale et accroître les exportations, l'Algérie est en mesure d'atteindre l'objectif escompté pour l'année 2024, aussi bien dans le domaine des exportations hors hydrocarbures, mais également dans divers secteurs, qui revêtent une dimension stratégique dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à développer la gouvernance et à réaliser une croissance tangible de l'économie nationale.

Les mines et l'agriculture, sont les secteurs les plus importants, sur lesquels l'Algérie peut miser pour atteindre cet objectif et ce, en focalisant sur les produits enregistrant un excédent, les engrais et les produits sidérurgiques, mais aussi les dattes, filière très importante pour booster les exportations. Le rapport du FMI, note aussi que les réserves internationales sont à un niveau confortable, équivalent à 14 mois d'importa-

tions à fin octobre », et a salué « les progrès continus enregistrés en matière de réforme des finances publiques, tels que l'introduction du budget programme et la mise en place de contrats de performance pour les gestionnaires, qui devraient améliorer la transparence et la redevabilité en matière d'exécution budgétaire ».

La mission se félicite, également, de l'adoption de la nouvelle loi monétaire et bancaire qui « vise à stimuler l'innovation et l'inclusion financières (comme que la création des institutions bancaires numériques ou islamiques), à moderniser les outils à la disposition de la banque centrale en matière de supervision financière et de gestion des crises », et « à réformer l'organisation de la banque centrale et les opérations de politique monétaire ».

Dans cet ordre d'idées, le rapport relève l'amélioration du climat des affaires en Algérie grâce aux diverses initiatives prises par les autorités du pays dans l'objectif de diversifier l'économie et promouvoir les investissements privés. Tandis que les « banques algériennes ont commencé récemment à établir des filiales à l'étranger pour accompagner les entreprises exportatrices ».

INTÉGRATION
PROFESSIONNELLE
POUR LES
DIPLOMÉS DE
MASTER

**Le Premier
ministre
annonce un plan
ambitieux**

Dans une démarche qui marque un tournant pour l'enseignement supérieur et le marché de l'emploi, le Premier ministre a dévoilé un plan ambitieux visant à valoriser les titulaires de diplômes de master. Après une longue attente, la première réponse officielle du Premier ministre apporte une lueur d'espoir aux diplômés de master.

Ce plan prévoit une prise en charge adaptée à leur niveau d'études et promet de les intégrer dans des grades correspondants à leurs qualifications.

En effet, cette initiative ouvre de nouvelles perspectives pour les jeunes diplômés, leur offrant des opportunités de carrière jusque-là limitées. Elle reconnaît la valeur de leur formation et s'aligne sur les besoins actuels du marché du travail.

Un impact sur l'avenir L'intégration de ces nouveaux diplômés pourrait également avoir un impact sur les structures salariales et les grilles de rémunération.

En reconnaissant officiellement la valeur des masters, le gouvernement pourrait être amené à revoir les échelles de salaires pour refléter cette nouvelle réalité.

Ce plan s'inscrit dans une volonté de créer une meilleure adéquation entre la formation universitaire et le monde professionnel. Il vise à réduire le décalage entre les compétences acquises et les besoins des entreprises.

INVESTISSEMENTS

Un forum Algéro-Tunisien en mai

Une mission d'affaires multisectorielle et un Forum algéro-tunisien d'investissement et de partenariat se tiendront du 5 au 9 mai prochain, à Alger. C'est ce qu'annonce, sur son site web, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax (CCIS). Des événements économiques organisés par la CCIS en collaboration avec plusieurs Chambres de commerce et

d'industrie et des structures algériennes de vocation économique. Au programme de cette mission, des réunions de partenariat et d'investissement entre les membres de la délégation et leurs homologues algériens, indique la même source. En outre, des visites de terrain de certaines structures économiques et unités industrielles sont également pré-

vue, outre la visite du salon de la construction Batimatec, qui se tiendra à Alger, durant la même période. Cette mission s'inscrit dans le cadre du développement des relations économiques entre les institutions tunisiennes et algériennes, notamment dans le domaine des investissements conjoints, lit-on sur le site web de la Chambre du commerce et d'industrie

de Sfax. Les relations économiques algéro-tunisiennes connaissent des perspectives prometteuses, notamment, après la promulgation d'une nouvelle législation réglementant ce domaine, permettant une présence accrue des produits tunisiens sur le marché algérien et un développement considérable du partenariat bilatéral algéro-tunisien, conclut le communiqué.

AEP DURANT LE RAMADHAN
Des volumes supplémentaires depuis les barrages

Des volumes d'eau supplémentaires depuis les barrages, oscillant entre 10.000 m3 et 25.000 m3/jour, ont été mobilisés et plusieurs nouveaux forages ont été mis en service à travers le pays dans le cadre du renforcement de l'Alimentation en eau potable (AEP) durant le mois de Ramadhan, a indiqué mercredi un responsable de l'Algérienne des eaux (ADE). "Ces actions ont été entreprises pour remédier au déficit enregistré en matière d'eau potable dans certaines régions du pays et améliorer la dotation en cette denrée vitale dans d'autres, notamment au cours du mois de Ramadhan", a précisé le directeur central de l'exploitation et la maintenance à l'Algérienne des eaux (ADE), Ramdane Haouchane, dans une déclaration à l'APS. Il a dans ce sens ajouté qu'une "moyenne d'augmentation des prélèvements d'eau à partir des barrages pour le mois de Ramadhan, variant entre 15.000 à 25.000 m3 par jour a été décidée pour les wilayas de l'Est du pays par le comité d'affectation de la ressource", affirmant que le quota d'eau ajouté était en "fonction des besoins et de l'autonomie du barrage concerné".

Relevant qu'une "bonne pluviométrie" a été enregistrée dans les régions Est et Centre du pays, le même responsable a souligné que cet apport supplémentaire d'eau appuie la quantité déjà mobilisée et permet une alimentation quotidienne en eau potable des habitants de plusieurs wilayas de l'Est: Annaba, Jijel, El Tarf et Souk Ahras notamment. Pour la région du centre du pays, la moyenne de prélèvement d'eau décidée, varie entre 10.000 et 20.000 m3 par jour, a-t-il encore détaillé assurant que cette mesure renforçait l'alimentation en eau potable des habitants d'Alger, Tizi Ouzou, Boumerdes et Bouira. M. Haouchane a fait savoir que ces prélèvements sont effectués depuis les barrages de Keddara (Boumerdes), Acerdoune(Bouira), Taksebt (Tizi Ouzou) et Tichy haf (Bejaia), relevant que ces dotations supplémentaires ont permis d'augmenter la fréquence de distribution d'eau potable dans certaines régions, passant de 10 heures à 14 heures, voire 16 heures/jour.

Dimanche 31 mars 2024

AVANT LA FIN DU 1ER SEMESTRE

Lancement du Recensement général de l'Agriculture

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, que le Recensement Général de l'Rgiculture (RGA) débutera avant la fin du premier semestre 2024."Nous sommes à l'approche du recensement général de l'agriculture (RGA) qui débutera avant la fin du premier semestre. Il sera annoncé après la réunion de la commission nationale de préparation du RGA", a indiqué M. Cherfa lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, rappelant les instructions du Président de la République données au gouvernement lors du dernier Conseil des ministres qu'il avait présidé, afin d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, étant un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes. Le RGA sera global touchant les différents aspects du secteur dont la richesse animale, le nombre d'investisseurs, les modes d'investissement et de

production, a expliqué le ministre en réponse à une question du sénateur Ameri Dahane (FLN) sur les délais fixés pour la régularisation de la situation des éleveurs de la wilaya de Naama ayant été recensés, l'inscription des éleveurs recensés dans la plateforme et d'autres qui avaient manqué de s'inscrire aux précédentes opérations afin qu'ils puissent s'approvisionner en orge subventionné. Cette opération permettra l'élaboration d'une cartographie pour la richesse agricole, a-t-il ajouté. Les services de l'Etat avaient distribué plus de 1,44 millions de quintaux d'orge au profit de 98.405 éleveurs au niveau national entre octobre 2023 et mars 2024, a fait savoir le ministre. Cette quantité distribuée chaque année par les services de l'Etat aux éleveurs permet la protection de la richesse animale, a souligné M. Cherfa, ajoutant que la ration quotidienne est fixée à 600 grammes par tête ovine et caprine, alors que pour les camelins, la ration a été fixée à 2 kg par tête. Répondant à la question du membre du Conseil de la na-

tion, M. Tahar Ghazil (Front El-Moustakbal), relative aux mesures prises par le secteur pour encourager les producteurs du maïs fourrager, M. Cherfa a rassuré que le ministère avait mis en place plusieurs programmes de développement pour promouvoir l'agriculture dans toutes ses filières, notamment en matière de produits fourragers qui contribuent efficacement à l'augmentation et à l'amélioration de la production animale. Parmi ses mesures, le ministre a cité l'accompagnement des éleveurs sur les plans financier et technique, ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations et la fourniture du fourrage subventionné par l'Etat. Il a relevé également le soutien et l'incitation des producteurs de fourrage à travers la subvention des intrants de la production, à leur tête les semences des fourrages, et l'appui de la production des fourrages secs, outre, des mesures permettant aux agriculteurs de bénéficier de crédits financiers, y compris le crédits saisonnier "Rfig", et le crédit d'investissement "Tahadi". Ces incitations permettront

aussi aux éleveurs d'acquérir les fourrages enrubannés subventionnés, y compris le maïs, en plus d'incitations financières pour les acheter à un taux de subvention à 5,40 DA/kg pour les fourrages produits dans la région sud, et à 4,20 DA/kg pour ceux produits dans la région du nord, et à travers cette mesure, l'Etat intervient de manière indirecte dans la commercialisation et la vente des fourrages enrubannés, a ajouté le ministre. Quant à la stagnation du maïs de fourrage dans la wilaya de Ghardaïa et d'El Meniaa, à cause du refus des éleveurs et des laiteries au début de la saison 2021-2022 d'acheter le produit dont le prix fixé par les producteurs avait connu une augmentation, le ministre a rassuré que ses services avaient pris des mesures d'urgence pour remédier à la situation, en proposant, en coordination avec les deux parties, de plafonner les prix et de vendre entre 1500DA et 1800 DA le quintal, ce qui a été accepté, "et depuis, les wilayas n'ont jamais enregistré une quelconque perturbation dans la commercialisation du produit".

FINANCEMENT ISLAMIQUE EN LIGNE

Signature d'une convention entre la BNA et la plateforme de e-commerce ACM

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la société Algérie Cyber Market (ACM), permettant de bénéficier en ligne d'un financement islamique "Mourabaha Equipements" en achetant sur la plateforme e-commerce d'ACM, a indiqué un communiqué de la BNA. Cette convention signée entre la BNA et la société spécialisée dans la vente par facilité de paiement via ses showrooms et Internet, ACM, "s'inscrit dans le cadre de la digitalisation et de l'intégration en ligne du financement e-commerce d'ACM, a indiqué un communiqué de la BNA. Cette convention signée entre la BNA et la société spécialisée dans la vente par facilité de paiement via ses showrooms et Internet, ACM, "s'inscrit dans le cadre de la digitalisation et de l'intégration en ligne du financement e-commerce d'ACM, via son service digital "taksitexpress.dz", permettant aux e-consommateurs de bénéficier en ligne du financement islamique "Mourabaha Equipements" de la BNA, précise la même source. La BNA explique que ce service permet aux consommateurs d'"effectuer une simulation de fi-

nancement en ligne, de confirmer la disponibilité des produits, de bénéficier de l'examen rapide de leurs dossiers (72h) ainsi que d'un service de livraison à domicile et d'après-vente des produits objets de la "Mourabaha Equipements". La convention permet, ainsi, aux citoyens, de bénéficier d'un financement conforme aux préceptes de la Charia Islamique et

d'une formule de facilité de paiement garantissant confort et souplesse, ajoute le communiqué. Le contrat BNA-ACM permet, selon la banque, d'accélérer le processus de digitalisation de son offre "Mourabaha Equipements" et d'optimiser, par la même, sa démarche commerciale visant l'enrichissement permanent de son portefeuille

clients. Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec le plan d'action des pouvoirs publics visant le développement de la bancarisation et l'accélération de l'inclusion financière, à travers la modernisation du système financier et la multiplication des canaux de distribution des services bancaires, conclut le communiqué.

Dernière composition de DZAIRINDEX				
Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH ELAURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercuriale					
وزارة التجارة وترقية الصادرات MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS		وزارة الفلاحة والتنمية الريفية MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL			
عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 28 مارس 2024 الموافق لـ 18 رمضان 1445 Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 28 mars 2024 (le 18 Ramadan 1445)					
Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعار التجزئة ² دج / كغ	المنتجات
		متوسط Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	78	90	67	البطاطا
	Tomate	100	112	88	الطماطم
	Oignon sec	81	88	74	البصل الجاف
	Ail sec	497	567	428	الثوم الجاف
	Carotte	70	80	61	الجزر
	Navet	74	83	64	لفت
	Chou-fleur	82	91	73	قرنبيط
	Choux	61	68	53	كرنب
	Courgette	66	75	56	الكوسة
	Haricot vert	371	402	341	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	108	120	95	الخس
Fruits frais	Pomme locale	446	557	334	التفاح المحلي
	Datte	576	711	441	التمر
	Orange	148	179	117	البرتقال
	Citron	147	167	127	الليمون
	Banane	408	421	396	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1703	1833	1572	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	494	506	482	الدجاج
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)

ASSURANCES

Un chiffre d'affaires de 169,6 milliards de Da en 2023

Le marché des assurances a enregistré un chiffre d'affaires de l'ordre de 169,6 milliards de Da en progression de 3,5% par rapport à l'exercice précédent, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa note de conjoncture pour le dernier trimestre et clôture de l'année 2023.

Avec une part de marché de 85%, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaire de 144,2 mds de Da à fin décembre 2023 (+2,6%) suivie de celle des assurances de personnes avec un chiffre d'affaires de 17,6 mds Da (+7,1%) et une part de marché de 10,4% sur l'année, détaille le même bilan. L'assurance automobile qui se taille 45,6% du total de la production des assurances de dommages, elle a réalisé au titre de l'exercice 2023 un chiffre d'affaires de près de 65,8 milliards de Da, soit une progression de 1,6% comparativement à la même période de l'exercice 2022, "générée par les 'risques obligatoires' qui progressent de 11,2% et détiennent une part de 20,9% du portefeuille de la ladite branche", explique le même organisme. Globalement, le nombre de contrats souscrits au titre de cette garantie s'élève

à 7,5 millions de contrats à fin 2023, en hausse de 1% par rapport à l'année d'avant, ajoute-t-on de même source. Quant à l'activité Takaful, une branche naissante mais qui enregistre une croissance à trois chiffres (343%) elle a généré un chiffre d'affaires de 214,8 millions de Da dont 129,6 millions de Da générés par la sous-branche "takaful général" et 85,2 millions de DA par celle du "takaful familial". Dans le domaine de la réassurance et concernant les acceptations internationales, ces dernières détiennent 4,4% de parts, pour une valeur de 7,4 milliards de DA réalisés par la compagnie centrale de réassurance (CCR) à fin 2023, contre 6,8 milliards de Da à fin 2022, soit une augmentation de 8,7% relève encore le CNA qui fait état aussi qu'une "première réalisation est enregistrée au

titre de l'activité Réassurance takaful +Re-takaful+ d'un montant de 180,5 millions de DA". L'évolution du marché de la réassurance "est principalement attribuable à la branche +incendie+, représentant 70,9% du total des acceptations internationales. Le chiffre d'affaires de cette branche connaît une croissance de 12,5%, passant de 4,7 milliards de DA, en 2022, à 5,2 milliards de Da en 2023", indique le document. S'agissant des sinistres déclarés auprès de l'ensemble des sociétés d'assurance, ils se sont élevés à 76,4 milliards de Da, pour un total de plus de 1,6 million de dossiers déclarés, dominés en montant, à hauteur de 91,6% par l'activité assurances de dommages, alors que les indemnisations ont atteint 74,1 milliards Da pour un total de 1,4 million de dossiers réglés. Quant aux sinistres restants à payer, ils

sont estimés, à fin 2023, à 104,2 milliards de DA, pour 1 695 472 dossiers en instance de règlement, selon les données du CNA. La note de conjoncture du CNA a relevé, d'autre part, que les sociétés publiques dominent le marché des assurances de dommages avec 75,9% du chiffre d'affaires global, atteignant ainsi 109,4 milliards de Da, ajoutant dans ce sillage que les sociétés privées, qui comptabilisent 33,3 milliards de DA de primes émises, se taillent 23,1% de ces parts. En outre, les sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés avaient à fin 2023 une part de 31,8% du total des primes émises du marché des assurances de personnes avec un montant de 5,6 milliards de Da, réalisé essentiellement par l'assurance "vie-décès" soit 62,5%, selon les données du CNA.

PÊCHE

60 candidats participent à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle

Soixante (60) candidats ont pris part jeudi à l'examen de validation des acquis de l'expérience professionnelle des marins-pêcheurs de la wilaya d'Alger, organisé à l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture (INSPA) à Bach Djarrah. L'organisation de cette première session, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques visant la régularisation de la situation des professionnels opérant à bord d'un navire de pêche, a précisé à l'APS, le sous directeur chargé de la formation au ministère, Mohamd-Mounir Guerbi.

Il a ajouté que cet examen intervient dans le cadre du travail établi et couronné par l'arrêté interministériel du 10 octobre 2023 fixant les modalités et les conditions de validation des acquis de l'expérience professionnelle des gens de mer en activité pour l'obtention de certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de leurs machines. Le même responsable a souligné que l'examen concerne cinq (5) spécialités dont matelots qualifié à bord des navires de pêche d'une longueur égale ou supérieure ou inférieure à 24 mètres, capacitaire à la pêche à bord des navires de pêche armés à la navigation à la pêche côtière, et moto-

riste des navires de pêche. "L'objectif est de fournir une main d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins de la profession en plus de régulariser et promouvoir la situation socio-professionnelle des gens de mer ainsi que le secteur de la pêche aussi bien au niveau local que national", a-t-il encore détaillé. A l'échelle nationale, 566 dossiers pour l'obtention de ce genre de certificats ont été validés, et des sessions d'examen similaires se poursuivront du 31 mars courant au 17 avril prochain, au niveau des établissements et institutions de la pêche à travers les wilayas d'El Tarf, Jijel, Ain Temouchent, Oran, Tlemcen, Skikda,

Bejaia, Boumerdes, Tipasa, Tizi Ouzou, Chlef et Mostaganem, a relevé M. Guerbi. De son côté, le directeur de la pêche de la wilaya d'Alger, Atef Kadour a indiqué à l'APS que cet examen concerne 60 candidats dont 36 dans la spécialité d'électro-motoriste des navires de pêche et capacitaire de pêche, ajoutant que 170 gens de mer dans la wilaya d'Alger sont concernés par cet examen. Pour le président de la chambre nationale de la pêche et d'aquaculture, Yacine Benali, cette session d'examen a été précédée par une vaste campagne de sensibilisation menée en coordination avec les différents

intervenants ciblant les gens de mer et axée sur l'importance de faire valoir des années d'expériences et des aptitudes acquises pour des certificats leur permettant d'évoluer dans leur carrière professionnelle et de bénéficier des avantages socio-professionnels offerts dans ce secteur. Un jury composé de deux (2) enseignants dans la pêche et les transports et deux professionnels de la mer assure le bon déroulement de cette épreuve, a fait savoir la même source. A rappeler que le premier examen du genre s'était déroulé le 26 mars courant dans la wilaya d'Annaba.

ALGER

Plusieurs projets routiers pour désengorger la Capitale

Alors que la Capitale, Alger, connaît de grands problèmes de circulation, notamment aux heures de pointe, les autorités concernées ont lancé plusieurs projets routiers afin de la fluidifier et de permettre aux citoyens de se déplacer facilement. Parmi ces projets, il y a l'achèvement de la sortie du CET Hamici, le contournement de la résidence d'Etat de Zéralda par le dédoublement de la RN 67 et du CW 212. Il y a aussi l'achèvement des travaux du tronçon devant faciliter l'accès à la zone touristique de Sidi Fredjet la plage Les Palmiers au niveaux des communes de Staouéli et Zéralda, le projet de dédoublement du CW 111 entre les communes de Cheraga et Ain Benian et le projet d'achèvement du raccordement de la rocade sud (5 juillet) à la 2ème rocade d'Alger et à la première partie du contournement de la ville de Draria. Nous trouvons aussi la réalisation partielle du contournement d'El Achour, la protection et le dédoublement du CW 111 entre Draria, Baba Hassen et Ouled Fayet, la réalisation d'un passage souterrain sur la RN

41 au niveau de l'intersection dans les communes de Cheraga et Béni Messous, un autre passage souterrain à l'intersection entre la RN8, la RN 61 et le CW 59 dans la commune des Eucalyptus ainsi que le dédoublement du CW 145 entre El Hamiz et Bordj El Kiffan.

Réaménagements de plusieurs sites

En plus des projets routiers, plusieurs aménagements en divers endroits de la Capitale sont en cours de réalisation ou d'études, à l'instar de l'aménagement en cours le long de la côte qui entre dans le cadre du Plan Bleu, dont l'aménagement de la zone Ferhani, le réaménagement de la place Kitani à Bab El Oued pour en faire une zone touristique par excellence. Il y a aussi le projet d'extension de la Promenade des Sablettes pour porter sa superficie à 80 ha sur un linéaire de 4,5 km dans une 2ème phase (la 1ère phase portait sur une superficie de 20 ha), permettant ainsi de construire des espaces de loisirs et de jeux plus grands au profit d'un plus grand nombre

de citoyens. Enfin, il y a lieu de noter le projet de réalisation d'une route côtière qui va du Palais des Expositions jusqu'à Tamentfoust, à l'Est d'Alger. Tous ces projets devraient faciliter le déplacement des citoyens à travers l'ensemble de la wilaya d'Alger, alors que ceux ayant trait à l'aménagement leur fourniront plus d'espaces de loisirs et de détente.

Les instructions du wali d'Alger

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, qui suit quotidiennement l'avancement de ces projets, a convoqué dernièrement une réunion de l'exécutif qui a été réservée exclusivement à ces projets et à d'autres dans le même cadre. Au cours de cette réunion, le wali a exprimé son grand mécontentement face au rythme des travaux, et a donné des instructions strictes afin de rattraper les retards enregistrés et accélérer le rythme des réalisations, notamment par le recours au travail tous les jours de la semaine en 3 x 8. Les responsables concernés devront aussi s'atteler à

lever tous les obstacles bloquant la mise en œuvre des projets, en plus d'accélérer l'installation de l'entreprise choisie pour la réalisation d'un parking au niveau du stade de Douéra. Le wali a aussi insisté pour l'installation de poteaux d'éclairages et de les mettre en service rapidement au niveau de tous les projets, pour l'accélération des travaux d'aménagement de la zone entre Safsafa et Birkhadem et achever de toute urgence les travaux extérieurs aux abords de la DG d'Air Algérie à Bab Ezzouar, tout en prenant en charge tous les manquements constatés. M. Rabhi a aussi donné des instructions aux directeurs de l'exécutif concernés afin de hâter la réalisation d'un réservoir d'eau au niveau de la zone des Sablettes afin d'arroser les espaces verts avant la saison estivale. Il y a lieu aussi de renforcer la signalisation verticale sur toutes les routes et les grands axes de la capitale, de nettoyer les abords des chantiers de réalisation des projets et d'éliminer tous les gravats existants.

BORDJ BOU
ARRERIDJ

**Vers le
raccordement
de 2.600 foyers
au réseau de
fibre optique en
2024**

2.600 foyers de l'ensemble du territoire de la wilaya de Bordj Bou Arreridj seront raccordés au réseau de fibre optique «au cours de l'année 2024», apprend-on mardi de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication de cette direction, Siham Rehal, a précisé que 24 projets ont été programmés dans le cadre de la stratégie de généralisation de la technologie de la fibre optique pour raccorder 2.600 foyers de plusieurs communes dont Bordj Bou Arreridj, El Achir, Khelil, Tassameurt, Bordj Ghedir et Sidi Embarek en plus de 13 autres projets de remplacement du vieux réseau de cuivre par un autre en fibre optique.

A fin 2023, près de 15.000 foyers ont été reliés au service d'internet à très haut débit outre le raccordement de certaines communes et l'hôpital de Mansoura au réseau de fibre optique, a ajouté la même source. Toutes les facultés de l'université El Bachir El Ibrahimi ont été raccordées au service d'internet à très haut débit ainsi que les établissements scolaires et culturels de la wilaya pour permettre aux étudiants et élèves de tirer avantage du développement technologique, selon la encore la même source.

VENTE DU POISSON D'EAU DOUCE CUIT À CHLEF

Une nouvelle activité Ramadhanesque

La vente dans les quartiers populaires de Chlef de poissons d'eau douce cuits est une nouvelle activité commerciale caractérisant ces derniers temps le mois de Ramadhan et traduisant une nouvelle habitude de consommation locale.

Cette nouvelle activité commerciale qui fait concurrence aux commerces de gâteaux, pâtisseries et autres amuse-bouches prisés durant le mois du jeûne, anime particulièrement la cité El Karia de la commune de Chettia, au nord de Chlef. Avant le Ftour (rupture du jeûne), de nombreux vendeurs préparent la carpe, royale, argentée ou commune, en la faisant mariner dans un mélange d'épices qui lui donne une saveur particulière, avant de la faire cuire et de la proposer à la vente à des prix allant de 200 à 300 DA la pièce, selon sa taille. Côté consommateurs, il y a ceux qui préfèrent consommer ce poisson à l'heure de l'Iftar et ceux qui réservent ce plat pour la soirée. Beaucoup tiennent à ce que ce mets soit quotidiennement présent sur la table du Ftour, car il s'agit pour eux d'une habitude alimentaire héritée des ancêtres qui pêchaient la carpe dans l'Oued Chélif pour la faire cuire et agrémenter la table de l'Iftar avec. C'est le cas de Abdelkader, un citoyen de la commune de Chettia, qui ne peut se passer d'acheter la carpe cuite d'El Karia notamment pour son goût particulier, a-t-il confié à l'APS. Il a aussi noté l'esprit de concurrence qui s'est emparé des vendeurs de ce mets, à Chettia et Chlef, au vu de l'engouement croissant des citoyens. Pour Maâmar, un autre amateur de ce plat, le mois de ramadhan implique l'achat du pois-



son d'eau douce auprès des vendeurs spécialisés dans sa préparation. « C'est un aliment d'une grande valeur nutritive, au goût spécial et exceptionnel comparativement au poisson d'eau de mer », a-t-il noté. En hausse cette année, cet « engouement » des citoyens à travers plusieurs régions de la wilaya pour la consommation du poisson d'eau douce, a été constaté par l'association « Salama » de Chlef pour l'orientation du consommateur, selon son président, Djilali Kacimi. Il a estimé que ce comportement du consommateur traduit

« sa prise de conscience de l'importance de consommer des produits sains, naturels et sans additifs alimentaires ».

**Un mode de consommation
sain à la portée de tous**

M. Kacimi a relevé que Chlef dispose d'une variété des produits de la mer et de l'aquaculture, ce qui, « ouvre de nouvelles perspectives pour la commercialisation du poisson d'eau douce et le développement de cette filière », a-t-il dit. De nombreux vendeurs rencontrés par l'APS ont estimé, à leur tour, que le « succès » et le développement du commerce du poisson d'eau douce cuit durant le mois du jeûne, au point de concurrencer les commerces de gâteaux et pâtisseries, « est le résultat de la généralisation de la culture de consommation de ce type du poisson, sans oublier son prix qui est à la portée de leur pouvoir d'achat ».

M. Adda, un des vendeurs de la cité El Karia, partage cet avis, et pense aussi que la généralisation de la consommation du poisson d'eau douce s'explique par sa « grande disponibilité » sur le marché et son prix « à la portée de toutes les bourses », à l'opposé des produits de la mer, dont les prix sont généralement à la hausse durant le ramadan, comme on peut le constater dans les marchés.

BISKRA

Consolider les connaissances de l'agriculteur pour assurer un traitement phytosanitaire sûr

Les participants à une journée sur « la protection des récoltes céréalières contre les mauvaises herbes et les fléaux », organisée mardi à la chambre de l'agriculture de Biskra, ont appelé à « consolider les connaissances de l'agriculteur pour assurer un traitement phytosanitaire sûr des récoltes ».

« Le traitement chimique requiert une connaissance des divers pesticides, des doses recommandées et du temps idéal de traitement pour préserver la fertilité du sol », a souligné, Kamel Bensalah, agronome du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra. Ce traitement chimique réduit les dégâts cau-

sés par les insectes, les champignons, les rongeurs, les oiseaux et les mauvaises herbes, a ajouté le même technicien, estimant que la maîtrise par l'agriculteur de cette connaissance technique lui permet de limiter la nocivité de ces pesticides pour les récoltes, l'environnement et la santé publique.

« Les mauvaises herbes peuvent compromettre jusqu'à 40% de la récolte et pour les combattre il faut en connaître les espèces de ces herbes et les pesticides efficaces », a souligné Abdelkader Sanaa de la station régionale de l'Institut national de protection des végétaux qui a insisté sur le recours à des semences pures et le suivi constant de la récolte.

De son côté, Abdelaziz Kedad, investisseur agricole, a estimé que la céréaliculture à Biskra constitue un « défi » en raison de ses coûts incluant l'irrigation par les eaux souterraines et des conditions climatiques nécessitant un accompagnement technique des instituts compétents et subdivisions agricoles pour surmonter les entraves rencontrées par les agriculteurs. Cette journée a été organisée conjointement par la chambre de l'agriculture, la direction des services agricoles (DSA), les instituts et centres de recherche avec la participation d'établissements bancaires et des assurances ainsi que des céréaliculteurs de la wilaya.

OULED DJELLAL

Début du raccordement au réseau d'électricité de 200 exploitations agricoles

Les travaux de raccordement au réseau d'électricité de 200 exploitations agricoles de plusieurs communes de la wilaya d'Ouled Djellal ont été lancés « dernièrement », a indiqué le directeur de distribution de l'électricité et du gaz, Kheireddine Loukem.

Une enveloppe financière de 578 mil-

lions DA a été allouée à la concrétisation de ces opérations totalisant un réseau de 126,3 km de lignes et 90 transformateurs, a précisé à l'APS le même responsable.

Ces opérations, à réceptionner avant la fin du mois de juin 2024, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays

relatives à la levée des entraves aux projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, a ajouté M. Loukem. L'objectif de ces actions est de soutenir les agriculteurs des diverses filières pour développer leurs activités et utiliser les équipements recourant à l'énergie électrique, a-t-on expliqué de même source.

Sept périmètres agricoles de cette wilaya ont été dernièrement raccordés au réseau d'électricité, à la faveur de la réalisation d'un réseau de 25 km de basse et moyenne tensions et 15 transformateurs électriques, pour un coût de près de 100 millions DA dans le cadre des orientations du ministère de tutelle, a rappelé le même responsable.

Progressiste ou conservatrice ?

En 1860, le canton de Vaud, en Suisse, veut réformer sa fiscalité et ouvre un concours international sur l'impôt ; Clémence Royer soumet un mémoire de 400 pages. Un congrès international est réuni à l'occasion à Lausanne ; Clémence Royer écoute les orateurs depuis la tribune du public, les femmes n'étant pas admises à participer aux débats. Les principales questions abordées concernent les duos habituels : impôts directs ou indirects ? sur le capital ou le revenu ? unique ou multiple ? réel ou personnel ? proportionnel ou progressif ?

2^e partie et fin

Par François Etner (1) ;
Claire Silvant (2)

On se trouve là à l'opposé des thèses individualistes et libérales des économistes français : l'individu n'est pas tout, l'État n'est pas rien. En particulier, « le régime de l'intérêt privé libre et illimité » valoriserait exagérément le présent au détriment de l'avenir. A trop s'y fier, on risquerait par exemple la disparition de certaines variétés, inutiles actuellement mais qui pourraient s'avérer utiles à l'humanité dans un avenir éloigné. La diversité biologique devrait être préservée à tout prix, car nul ne sait comment les techniques évolueront et de quels ingrédients elles auront besoin, alors que l'initiative individuelle serait incapable de prendre ainsi en compte l'incertitude de l'avenir.

L'idéal social affiché par Clémence Royer est celui du progrès, mais celui de l'espèce pas celui de l'individu. Elle illustre cette idée avec un exemple animalier. Au sein d'un troupeau, les bœufs faibles ont certes une vie moins agréable, car les bœufs robustes les privent de brebis, mais le troupeau sera ainsi de plus en plus fort. Et le même raisonnement s'appliquerait aux troupeaux faibles par rapport aux troupeaux forts, au détriment des uns mais au bénéfice de l'espèce. Mais une grande différence existerait entre les animaux et les humains. S'il « est de l'intérêt de l'espèce, considérée en totalité, que les races supérieures se substituent progressivement aux races inférieures », il ne serait pas bon, au sein d'une même race ou d'une même nation, que les individus inférieurs soient éliminés au profit des individus supérieurs. En effet, les sociétés humaines progresseraient grâce à la division du travail et elles bénéficieraient donc de la diversité des capacités individuelles. D'ailleurs, cette diversité serait très grande chez les individus des races supérieures, et faible chez les animaux comme chez les individus des races inférieures.

Royer veut développer les qualités de l'espèce humaine, mais plus précisément les qualités d'une élite dont il faudrait favoriser la reproduction. Par exemple, elle veut que les individus doués donnent plus d'enfants « intelligents et robustes » ; quant aux individus les plus mal lotis, il faudrait leur interdire de procréer. A défaut, « si l'avortement et l'infanticide peuvent être autorisés, c'est en pareil cas seulement. » Cette idée figure dans un projet d'article que la société d'anthropologie de Paris refusa de publier (Royer fut la première femme admise à cette société, en 1870). Clémence Royer encourage la diversité

qui favoriserait la division du travail, et la concurrence qui inciterait chacun à mieux faire. Le plus grand bonheur collectif nécessite donc de grandes inégalités sociales, à condition que celles-ci correspondent aux inégalités de talents. A contrario, le principe d'égalité serait à la fois nocif et irrationnel, issu du christianisme et de sa variante moderne, le socialisme : « Tout homme n'est donc point égal à un autre homme, pas plus que l'animal n'est égal à l'humanité, parce qu'il naît, vit, meurt, mange et dort comme elle ».

Clémence Royer dénigre férocement presque tous ses prédécesseurs immédiats en philosophie sociale ; chacun serait profondément inculte, encore imprégné d'idées chrétiennes et incapable du moindre apport scientifique. Un seul est épargné : Saint-Simon, aussi admirable comme homme que comme penseur. Quelles idées reprend-elle du grand homme ? L'importance du progrès d'abord, associé à l'industrie, à la Raison et à la science ; et la division de la société en deux classes opposées, celle des oisifs et celle des actifs ; la Raison et la justice commandent de promouvoir les seconds au détriment des premiers. Tous les individus doivent être jugés et récompensés selon leurs mérites individuels et selon leurs apports à la civilisation. Le pouvoir politique devrait appartenir à une « aristocratie intellectuelle », pas forcément à ceux que la concurrence économique placerait spontanément au sommet. De même, Royer se méfierait de la démagogie et de l'incompétence des assemblées élues au suffrage universel.

La Révolution a heureusement détruit les anciennes castes privilégiées, mais elle aurait eu tort de le faire au nom de l'égalité et non du mérite. Elle n'aurait fait que reprendre une erreur bien plus ancienne. L'Évangile aurait en effet enseigné cette « doctrine invraisemblable » de la supériorité morale des classes inférieures.

La population

Clémence Royer admire Malthus et admet ses lois, mais elle raisonne dans une autre perspective, avec deux motifs d'inquiétude très banals à la fin du siècle. Elle craint d'abord que les « races inférieures » l'emportent en nombre, en particulier avec les Asiatiques, si industriels, si prolifiques et si frugaux ; elle craint ensuite, au sein d'une nation évoluée comme la France, la moindre fécondité des classes riches. Elle prône donc le développement de la population française, et en particulier celui de sa partie éduquée. Contre toute vraisemblance, elle accuse l'Église de freiner la natalité, certes moins maintenant qu'hier, en mettant en avant la chasteté

et la vie monacale.

Royer explique la fécondité par la volonté des familles : celles-ci régleraient le nombre de leurs enfants sur la prévision de leurs situations futures et sur le coût de leur éducation. Or, une famille pauvre pourrait avoir plusieurs enfants sans un coût excessif pour les nourrir, et aucun d'eux ne sera plus pauvre que ses parents. Alors qu'une famille riche chercherait par exemple à loger chaque enfant dans une chambre séparée, et que le modeste capital initial de chaque enfant ne se multipliera pas aussi aisément que celui de leur père.

A côté du coût des enfants et du souci de leur avenir, Royer impute la baisse de la natalité à la structure familiale de son temps. Ses arguments concernent implicitement les familles de la grande bourgeoisie. Elle souligne la dégradation des mœurs de son époque, comme beaucoup d'autres après 1870, mais en l'associant à une structure familiale précise :

« La famille fermée, étroite, composée exclusivement d'un couple et de leurs enfants, telle qu'elle est constituée de nos jours, c'est la mort de la société dans l'individualisme égoïste ; c'est aussi la dépopulation, car elle entraîne les mariages tardifs. »

Royer dénonce l'égoïsme de l'épouse moderne. Les femmes devraient plutôt se mettre au service, surtout pas de leurs époux, mais de l'espèce humaine ; et la société devrait leur en donner les moyens, juridiques et matériels :

« Il faut enfin que la femme, dans le mariage comme dans l'amour, cesse de voir un commerce plus ou moins agréable ou plus ou moins lucratif ; qu'elle comprenne que le mariage n'a pas pour but de lui fournir occasion de paraître en voile blanc et couronnée de fleurs, d'effacer par sa toilette du lendemain ses compagnes de la veille ou même de faire promener un poupon dans les promenades au bras d'une nourrice enrhumée ; mais de donner à l'État des citoyens pour le défendre, de les élever sérieusement, fortement, avec raison autant qu'avec cœur, de s'affranchir elle-même des préjugés séculaires, au lieu de les leur inculquer, et de s'instruire pour diriger leur instruction. Il faut qu'elle comprenne que la maternité est pour la femme l'équivalent du service militaire, qu'elle a comme ce dernier des périls et des privations qui doivent être supportés avec courage. Il faut qu'elle se dise qu'elle doit à la race des représentants intelligents et robustes, audacieux et sains pour aller un jour disputer de nouvelles terres à d'autres races inférieures, et ces pionniers de la civilisation auront à payer aux climats contraires de non moins rudes tributs que ceux que la guerre continuera à lever sur eux ».

En 1890, Clémence Royer propose « la dépopulation de la France » comme thème de débat à la société d'anthropologie de Paris. Elle incrimine surtout l'accaparement excessif des jeunes mères par leurs enfants, d'où le sentiment des maris d'être délaissés, d'où le recours à la prostitution. Les mères produiraient « des enfants gâtés, de petits monstres de perversité : des paquets de nerfs irritables et sans cesse irrités, secoués à tout propos de convoitises, d'envie et d'accès de colère, qui auront grande chance, après avoir été des enfants insupportables de devenir des adultes égoïstes ». La faute à Rousseau, une de ses bêtes noires, et à ses « principes pédagogiques ».

Progressiste ou conservatrice ?

Les analyses et les préconisations sociales et politiques de Clémence Royer constituent un système grandiose et cohérent. Demandons-nous, de façon résolument anachronique, si Clémence Royer serait jugée progressiste ou conservatrice selon le sens courant de ces deux mots en 2024. Deux réponses peuvent convenir :

— Clémence Royer est progressiste parce que républicaine, anticléricale, dreyfusarde ; pacifiste, favorable à l'instruction populaire publique, féministe radicale ; la science est son seul guide, elle est hostile aux privilèges de la naissance, elle réclame que la richesse ne récompense que le talent et la vertu ; elle croit que les marchés, dans des cas importants, s'opposent à l'intérêt général et que l'État devrait légitimement intervenir.

— Clémence Royer est conservatrice parce qu'elle croit que les inégalités sociales reflètent désormais les inégalités de talents, elle vante la concurrence qui promeut les meilleurs et stimule l'activité générale, elle est élitiste, elle déteste l'égalitarisme et les utopies socialistes, elle oppose « les races inférieures » à celles des occidentaux, elle veut interdire aux individus les moins qualifiés de se marier et suggère de tuer les enfants qu'ils pourraient engendrer, elle dénonce l'éducation permissive dispensée par des mères trop modernes et l'égoïsme des parents qui ne veulent pas s'encombrer de nombreux enfants. Ces deux façons anachroniques de qualifier Clémence Royer sont à la fois vraies et fausses. Parce que les schémas politiques du XIX^e siècle ne sont plus tout à fait les nôtres.

Professeur émérite, Leda,
Université Paris Dauphine-PSL
Claire Silvant, maîtresse de conférences,
Triangle, Université Lumière Lyon 2.
Source : Variances

EGYPTE

Le français Saint-Gobain investit 189 millions \$ dans la construction d’une usine de verre plat

Le nouveau site industriel devrait renforcer la présence du géant français des matériaux de construction en Egypte, où il dispose déjà de deux usines destinées à servir les marchés du Moyen-Orient. L’Autorité générale de la Zone économique du canal de Suez (SCZone), par le biais de son président, Waleid Gamal El-Dien, a lancé, la semaine dernière, avec des membres du groupe industriel français Saint-Gobain, les travaux de construction d’une usine de verre plat en Egypte, pour un investissement total de 175 millions d’euros (environ 189,2 millions de dollars). L’infrastructure dont le lancement s’est déroulé en présence de l’ambassadeur de France au Caire, Eric Chevallier, devrait s’étendre sur une superficie de 200 000 m² dans la zone industrielle de Ain Sokhna (116 km au sud-est du Caire). Sa production est destinée au marché local et à l’export vers les autres marchés du Moyen-Orient, selon le communiqué. Le futur site industriel du spécialiste français des matériaux de construction sera alimenté partiellement par une centrale solaire d’une capacité de 10 mégawatts (MW), ce qui permettra de réduire les émissions de carbone d’environ 6000 tonnes par an. En Egypte, Saint-Gobain dispose déjà d’une grande usine spécialisée dans la production du verre plat d’une capacité annuelle de 190 000 m² et d’une miroiterie de 10 000 m².

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL EN TUNISIE

Pour une meilleure sécurité économique et sociale

En appelant à mettre fin à toutes les formes de travail précaire, le Président de la République, Kaïs Saïed, crève l’abcès et met à nu des pratiques abusives, voire parfois illicites, adoptées éhontément par plusieurs employeurs.

En effet, la sous-traitance de la main-d’œuvre et les contrats à durée déterminée, qui sont typiquement des formes courantes de travail précaire, sont devenus, au nom de la flexibilité recherchée par les entreprises en temps d’incertitude économique, des sources d’instabilité et de fragilité exposant souvent les travailleurs à des conditions d’exploitation forte. Depuis quelques années, le recours à la sous-traitance de la main-d’œuvre a pris des proportions inquiétantes en Tunisie, particulièrement dans les secteurs du nettoyage et de la sécurité. L’absence de dispositif juridique spécifique aux entreprises de travail temporaire ainsi que le manque de garanties contre les dérives vers des pratiques de marchandage ou de trafic de main-d’œuvre ont exacerbé la situation et n’ont pas empêché ces entreprises de sous-traitance de se multiplier et de développer leurs activités. En effet, si la législation tunisienne du travail autorise à travers les articles 28, 29 et 30 “la sous-entreprise de main-

d’œuvre”, l’inspection du travail considère que ces articles ne permettent pas la sous-traitance de la main-d’œuvre mais seulement de l’activité économique.

Une mauvaise application des dispositions du code de travail ?

“Il y aurait donc une mauvaise application des dispositions du code de travail”, explique un rapport sur les processus de recrutement en Tunisie, publié en 2019, par l’Organisation internationale du travail. Ce même document indique, ainsi, que le code du travail ne cite pas les conditions minimales du contrat (conclu dans le cadre de la sous-entreprise de la main-d’œuvre) et le statut exact du travailleur recruté, affirmant que les limites de ce recrutement sont laissées à l’interprétation des acteurs ou des magistrats, le cas échéant. “Selon l’inspection du travail, il y a une surexploitation des travailleurs intérimaires, et une utilisation abusive des articles 28-29 du code du travail afin de contourner

l’article 6.4 du code qui limite le recours au CDD à quatre ans, au-delà desquels le travailleur est considéré recruté avec un CDI». «Les autres problèmes récurrents cités par l’inspection du travail en relation avec le travail intérimaire sont : l’inégalité de salaire, la non-application des conventions collectives sectorielles, la couverture sociale et la protection contre les accidents du travail. Selon l’inspection du travail, c’est l’inexistence d’une réglementation suffisante déterminant dans le détail les conditions de l’exercice de l’activité d’entreprise de main-d’œuvre qui aboutit, dans la pratique, à des situations d’abus et d’exploitation des travailleurs intérimaires et de pratiques non équitables par certains opérateurs du travail intérimaire”, lit-on dans le rapport. Ainsi, faisant fi de ce vide juridique, plusieurs entreprises de sous-traitance font leur beurre sur le dos d’employés et de salariés corvéables à merci et souvent démunis de leur droit à des conditions de travail dignes et décentes.

LIBYE

Annonce de la suspension de Mohamed Aoun, le ministre chargé du Pétrole

Mohamed Aoun a à plusieurs reprises été au centre d’un bras de fer avec l’ancien patron de la NOC, Mustafa Sanallah qui a finalement été démis de ses fonctions au profit de Farhat Bengdara. En Libye, l’autorité de contrôle administratif a annoncé mardi 26 mars que Mohamed Aoun (photo), le ministre du Pétrole a été suspendu des fonctions avec comme motif, l’implication du responsable dans des viola-

tions légales présumées. L’autorité de contrôle administratif dont la mission est de superviser les ministères tout en veillant au respect de la légalité et de l’intégrité dans l’administration publique, n’a pas précisé la nature des violations en question alors que des enquêtes sont en cours. Si la mesure surprend Aoun lui-même qui affirme n’en avoir pas reçu de notification officielle, elle met en exergue les dissensions internes qui se-

couent l’écosystème pétrolier de la Libye depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. L’un des points d’orgue de ces divisions a été la tentative en 2021 du ministre, de relever Mustafa Sanallah, l’ancien président de la National Oil Corporation (NOC), de ses fonctions. Alors que l’ex-patron a quitté son poste en 2022, son remplaçant et actuel responsable de la NOC, Farhat Bengdara, subit également des contestations. En effet, en décembre

2023, sa légitimité en tant que responsable de la NOC a été remise en cause pour des questions autour de sa nationalité présumée non libyenne. Ces dissensions ne sont pas de nature à faciliter la réalisation des objectifs de la Libye, notamment l’augmentation du plateau de la production d’or noir à 2 millions b/j, dans les deux à cinq prochaines années.

MAURITANIE

Le Programme de Promotion de l’Entreprenariat des Jeunes organise une cérémonie de financement de projets

Le ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement a organisé, jeudi à Nouakchott, une cérémonie de remise de fonds en cash à dix jeunes bénéficiant du Programme de Promotion de l’entrepreneuriat des Jeunes du secrétariat général des pays francophones des (CONFIGS). Cet appui, financé par le secrétariat général de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones (CONFIGS), vise à soutenir

les capacités des jeunes et à leur offrir des opportunités d’emploi. Dans une allocution prononcée à cette occasion, la secrétaire générale du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Mme M’Aiziza mint Kerbali, a indiqué que la jeunesse constitue la priorité centrale dans le programme de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, “Taahoudati”. Ce programme vise à former les jeunes dans divers domaines, leur fournir des em-

plois décents tout en encourageant leur entrepreneuriat pour qu’ils puissent assumer pleinement leurs responsabilités, contribuant ainsi à l’édification de la nation. La SG a souligné que “l’objectif stratégique de son département, dans le domaine de la jeunesse, est de réorienter les parcours des jeunes à travers des approches globales visant à assurer leur indépendance et leur autonomie, devenant ainsi capables de créer les opportunités, autrement dit, la participation

active et flexible et la contribution effective au développement local, à l’innovation et au rythme de la transformation sociale”, a-t-elle dit. L’entrepreneuriat et le travail indépendant sont les seuls moyens d’autonomiser économiquement les jeunes et de les intégrer dans la vie active. Dans ce contexte, elle a remercié le secrétariat général des pays francophones pour ses efforts en faveur de la promotion de la jeunesse, du sport et du divertissement dans les États membres.

CÔTE D’IVOIRE

La vente à terme du cacao empêche les planteurs et l’Etat de profiter de la hausse des prix

Alors que les cours de « l’or brun » ont franchi cette semaine la barre de 10 000 dollars, la tonne, le rapport souligne qu’une refonte du système de vente par anticipation est d’autant plus nécessaire que l’embellie des prix pourrait s’installer dans la durée.

Le modèle de commercialisation par anticipation du cacao ivoirien, qui repose sur la fixation des prix de vente des fèves au début de chaque campagne, engendre un énorme manque à gagner pour les planteurs et les caisses de l’Etat dans le contexte actuel d’envolée des cours de « l’or brun » sur le marché international, selon un rapport publié le 28 mars, la plateforme de l’agence Ecofin dédiée aux professionnels. Intitulé « Le système ivoirien de fixation des prix bord-champ du cacao : entre protection et rigidité », le rapport rappelle que le principal système de commercialisation du cacao en Côte d’Ivoire est celui de la vente à terme. A la différence du système libéralisé, ce système permet au Conseil Café-Cacao (CCC), l’instance nationale de régulation de la filière, de vendre par anticipation 70 à 80% de la récolte à des exportateurs locaux ou étrangers grâce à des enchères électroniques, et le reste à travers des

ventes au comptant (ventes spot). A la différence du système libéralisé, ce système permet au Conseil Café-Cacao (CCC), l’instance nationale de régulation de la filière, de vendre par anticipation 70 à 80% de la récolte à des exportateurs. Le mécanisme repose sur la vente journalière de contrats à terme portant sur un tonnage bien déterminé de cacao et adjugés au mieux offrant dans la limite du prix de référence fixé par le CCC. Un prix minimum garanti aux producteurs de cacao est fixé au début de chaque campagne principale (octobre) et intermédiaire (avril) afin « d’améliorer les conditions de vie des exploitants ivoiriens en leur assurant des moyens de subsistance durables, et à relancer la production », selon les autorités. Le gouvernement a également mis en place un Fonds de réserve afin de pallier aux dysfonctionnements potentiels des opérateurs et de couvrir les fluctuations négatives des cours mondiaux.

Des opportunités ratées

Ce système de vente anticipée présente des avantages, dont notamment l’amortissement du choc des fluctuations des cours internationaux sur les prix versés aux producteurs, le tarif étant fixe pour 6 mois au moins, voire sur un an en cas de maintien des tarifs sur la petite traite. Il garantit aussi que le tarif au producteur ne soit pas inférieur à 50% du prix CAF (Coût, assurance, fret), quelle que soit la situation au niveau du marché mondial. Une telle protection prend tout son sens en cas de baisse violente des prix du cacao sur le marché international et reste unique sur le continent africain, où la plupart des pays disposent d’un marché libéralisé qui n’offre pas de matelas de sécurité aux producteurs dans le cas d’un effondrement des prix ou d’une baisse durable des cours mondiaux.

OUGANDA

Les recettes touristiques ont augmenté de 48,5% en 2023, à 1 milliard \$

La hausse des recettes du secteur du tourisme ougandais durant l’année écoulée découle essentiellement d’une augmentation de 56,5% des arrivées de touristes internationaux. Les recettes du secteur du tourisme en Ouganda ont atteint 1,025 milliard de dollars en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 48,5 % par rapport à 2022, selon des données officielles publiées le mardi 26 mars 2024. Le gouvernement ougandais a précisé, dans un rapport sur « les tendances du secteur touristique en 2023 », que ce montant représente 83,4% des recettes

enregistrées durant le dernier exercice qui a précédé l’apparition de la pandémie de coronavirus (1,6 milliard de dollars en 2019). Le rapport indique également que les arrivées de touristes internationaux ont atteint 1,3 million en 2023, un chiffre en hausse de 56,5% comparative-ment à celui de 2022. Avec 89,2 % de l’ensemble des arrivées, l’Afrique est restée le principal marché émetteur de touristes vers l’Ouganda, l’an passé, devant l’Asie, l’Europe et l’Amérique du Nord. Le Kenya, le Rwanda et le Soudan du Sud ont accaparé le Top

3 des pays émetteurs de touristes vers « la Perle de l’Afrique ». Ces trois pays représentent ensemble 80% des arrivées de touristes originaires du continent africain. « Grâce aux efforts concertés du ministère du Tourisme, de la Faune et des Antiquités, en collaboration avec ses agences et le secteur privé, nous avons assisté à une reprise de l’industrie touristique », a commenté la secrétaire permanente au Tourisme, Doreen Katusiime, citée dans le rapport. Pays enclavé d’Afrique de l’Est, où l’observation des animaux sauvages comme les gorilles

des montagnes, les lions et les girafes représente l’attraction touristique la plus populaire, l’Ouganda avait reçu 1,5 million de touristes en 2019. Le nombre des visiteurs étrangers a cependant chuté à 473 000 en 2020, en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de covid-19, avant de commencer à remonter peu à peu depuis 2021. Avant la crise sanitaire, le secteur du tourisme représentait bon an mal an environ 10% du PIB du pays et employait directement ou indirectement plus de 620 000 personnes, selon les statistiques officielles.

RDC

Nespresso annonce un investissement de 20 millions \$ dans la filière café jusqu’en 2026

En Afrique centrale, la RDC est le deuxième producteur de café derrière la République centrafricaine. La fève est l’un des principaux produits agricoles d’exportation du pays avec le cacao et le caoutchouc naturel. En RDC, Nespresso, filiale de l’entreprise agroalimentaire suisse Nestlé, a entamé un projet d’investissement de 20 millions \$ pour soutenir la relance de la production de cafés de spécialité au cours des 2 prochaines

années. « L’enveloppe couvrira les achats de café, le versement de primes aux agriculteurs, l’assistance technique, le financement des projets communautaires ainsi que le soutien aux caféiculteurs pour leur permettre d’accéder aux marchés mondiaux », peut-on lire dans un communiqué publié le 27 mars sur le site de l’entreprise. Plus largement, ce projet s’inscrit dans le cadre du programme « Nespresso Reviving Origins » lancé dans le pays en 2019. Ledit

programme a pour objectif de relancer puis pérenniser la culture de café dans des régions productrices affectées par les effets du changement climatique, un ralentissement économique ou des troubles politiques. Dans le cadre de ce programme, Nespresso envisage d’ailleurs de lever 20 millions \$ supplémentaires pour soutenir les communautés productrices de café de la région du Kivu, principal foyer de production.

TANZANIE

Vodacom s’associe à CRDB Bank pour améliorer l’accès des populations aux smartphones

Le coût élevé des smartphones est l’un des obstacles qui freinent l’adoption de ses appareils en Afrique. Les opérateurs télécoms multiplient les initiatives pour résoudre ce problème.

L’opérateur télécoms Vodacom Tanzania a annoncé un accord de partenariat avec CRDB Bank le mercredi 27 mars pour favoriser l’accès des populations tanzaniennes aux smartphones. La collaboration vise à proposer aux clients des prêts qu’ils pourront rembourser quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement sur une période allant jusqu’à 12 mois via M-Pesa, la plateforme d’argent mobile de la société télécoms.

« Il a été constaté qu’en dépit des efforts fournis par le pays pour déployer des services mobiles à haut débit, de nombreux clients utilisent encore des appareils 2G. Cela limite leur accès aux opportunités disponibles en ligne », a déclaré Abdulmajid Nsekela, directeur général de CRDB Bank. Ces efforts interviennent dans un contexte où les smartphones sont encore peu abordables pour la majorité des consommateurs africains, notamment en raison de leur coût élevé. Selon les statistiques de l’Autorité tanzanienne des télécommunications (TCRA), seulement 32,3 % des 70,3 millions d’abonnements télécoms recensés dans le pays fin 2023 étaient sur des smartphones. Les features phones restent les appareils les plus utilisés avec un taux de pénétration de 82,62 %. L’accélération de l’adoption des smartphones devrait contribuer à réduire la fracture numérique en Tanzanie. Ces appareils peuvent notamment permettre aux populations d’accéder plus facilement aux services publics grâce aux plateformes numériques mises en place par le gouvernement. Ils peuvent également servir à d’autres usages tels que le streaming de contenus multimédia, l’apprentissage en ligne, les services bancaires mobiles, les réseaux sociaux... Vodacom Tanzania peut également s’attendre à une augmentation de ses revenus, notamment en raison des nouveaux modes de consommation numérique qui nécessitent plus de données Internet. L’offre peut également permettre à Vodacom de séduire de nouveaux abonnés et de renforcer sa position sur le marché. La filiale tanzanienne de Vodacom Group détenait une part de marché de 30 % au 31 décembre 2023, selon les données de la TCRA. Elle est talonnée par Tigo et Airtel qui contrôlaient respectivement 28 % et 27 % du parc national d’abonnés à la téléphonie mobile. Suivent Halotel (18 %) et TTCL (3 %).

POINT-MARCHÉS

L'Europe finit en hausse avant Pâques, Wall Street hésite

Les Bourses européennes ont terminé en hausse jeudi, tandis que Wall Street cherchait sa direction à mi-séance, la dernière séance du trimestre étant marquée par une consolidation des indices à la suite des gains du début d'année.

Les marchés attendaient en outre la publication des chiffres de l'inflation américaine prévue durant le week-end de Pâques. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 0,01% à 8.205,81 points. Le Footsie britannique prend 0,26% et le Dax allemand 0,15%. L'indice EuroStoxx 50 progresse de 0,07%, le FTSEurofirst 300 de 0,24% et le Stoxx 600 de 0,23%. Les marchés actions enchaînent records sur records depuis plusieurs semaines à la faveur d'une conviction renforcée d'une baisse des taux directeurs des grandes banques centrales dans les prochains mois, au point que les derniers indicateurs macroéconomiques mitigés n'ont pas d'emprise sur le moral des investisseurs. Le recul de l'économie britannique, des ventes au détail en Allemagne et la stagnation des prêts bancaires en zone euro n'ont pas entraîné de réaction des indices durant la dernière journée d'échanges avant le long week-end de Pâques. Les investisseurs auront donc quatre jours pour digérer les chiffres de l'inflation PCE

américaine et, en Europe, de l'inflation IPCH préliminaire française, qui sont attendus vendredi. En parallèle, les rendements obligataires repartent à la hausse après les commentaires du gouverneur de la Réserve fédérale américaine (Fed) Christopher Waller, qui a préconisé mercredi une prolongation de la stratégie de taux plus élevés à court terme. Des propos qui ont trouvé un écho jeudi chez Jonathan Haskel, membre du Comité de politique monétaire (MPC) de la Banque d'Angleterre (BoE), lequel a indiqué qu'une baisse des taux directeurs devrait être un objectif encore lointain. Selon l'outil FedWatch du CME, les marchés tablent désormais à 64% sur une première baisse des taux en juin.

VALEURS À la Bourse de Paris, Soitec clôture sur une baisse de 20% après avoir annoncé mercredi anticiper une baisse de son chiffre d'affaires au premier semestre 2024-2025, tout en signalant des stocks élevés pour sa technologie RF-SOI.

Casino plonge de 63% après avoir déclaré mercredi dans un communiqué avoir mis en oeuvre avec succès sa restructuration financière et avoir dévoilé une nouvelle équipe dirigeante autour de l'homme d'affaires tchèque, Daniel Kretinsky. Ailleurs en Europe, JD Sports s'envole de 15%, en tête du Stoxx 600, le détaillant de vêtements de sport ayant fait état d'un bénéfice avant impôt conforme à ses prévisions, tandis que le groupe de télécommunications suédois Millicom prend 3,5% après un relèvement de recommandation par JP Morgan.

A WALL STREET A l'heure de la clôture en Europe, le Dow Jones prend 0,01%, le Standard & Poor's 500 0,05% et le Nasdaq Composite 0,1%, les indices étant en passe de réaliser de nouveaux records, avec le Dow Jones à 1% de la barre historique des 40.000 points. Les données des inscriptions au chômage ont révélé une baisse inattendue lors de la semaine au 23 mars, à 210.000, tandis que celle du département du Commerce ont montré une progression surprise de l'économie au quatrième trimestre. Par ailleurs, l'enquête mensuelle de l'Université du Michigan a montré que le moral des ménages

américains est resté relativement stable en mars.

TAUX Les rendements obligataires de la zone euro progressent avec les commentaires, mercredi, du gouverneur de la Fed Christopher Waller, qui a préconisé une prolongation de la stratégie de taux plus élevés à court terme. Le rendement du dix ans allemand a gagné 0,3 point de base (pb) à 2,292%, celui du Treasury américain à même échéance perdant 0,6 à 4,1905%.

CHANGES Le dollar avance (0,12%) face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro perd 0,27% à 1,0797 dollar.

PÉTROLE Les prix du pétrole repartent à la hausse après deux séances de baisse consécutives, les investisseurs anticipant un resserrement de l'offre car l'Opep+ devrait maintenir le cap sur ses réductions de production actuelles. Le Brent prend 1,52% à 87,4 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) progressant/perdant 1,86% à 82,86 dollars.

Wall Street en ordre dispersé, meilleur T1 pour le S&P-500 depuis 2019

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé jeudi, sans grands mouvements, en cette ultime séance de la semaine et du trimestre, alors que les investisseurs ont pris en compte les dernières données économiques dans l'attente d'un rapport devant permettre d'en savoir plus sur l'inflation. L'indice Dow Jones a gagné 0,12%, ou 47,29 points, à 39.807,37 points. Le S&P-500, plus large, a pris 5,86 points, soit 0,11%, à 5.254,35 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 20,06 points (0,12%) à 16.379,46 points. Les trois principaux indices de Wall Street bouclent le trimestre en nette hausse, en particulier le S&P-500, qui a pris plus de 10% sur la période janvier-mars, soit sa plus importante hausse au premier trimestre depuis cinq ans, sous l'effet de l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA) et de la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) cette année. Pour sa part, le Dow Jones s'est rapproché du seuil de 40.000 points, qu'il n'a jamais atteint, après avoir dépassé pour la première fois, plus tôt cette année, les 39.000 points. Wall Street sera fermée vendredi, pour Pâques. Des données publiées jeudi montrent que l'économie américaine a progressé plus que prévu au quatrième trimestre, profitant notamment de la solidité de la consommation, tandis que les inscriptions hebdomadaires au chômage ont reculé, laissant penser que le marché américain du travail reste solide. "L'économie est en bon état, le consommateur

va bien et continue de dépenser, le chômage reste bas, et il y a toujours des poches où l'économie prospère", a commenté George Young, gestionnaire de portfolio chez Villere & Company, à la Nouvelle-Orléans. "Et puis il y a cette carotte que la Fed tient, en disant qu'elle pourrait baisser les taux", a-t-il ajouté. Malgré la fermeture de la bourse new-yorkaise vendredi, les investisseurs vont scruter le rapport sur les dépenses personnelles de consommation, qui sert à la Fed de principal révélateur sur l'inflation, en quête de potentiels indices sur l'ampleur et le calendrier des baisses de taux annoncées. Christopher Waller, gouverneur de la Fed, a appelé à la prudence en déclarant que les récentes données sur l'inflation, plus élevées qu'attendu, suggéraient de patienter pour assouplir la politique monétaire de la banque centrale américaine, sans toutefois exclure des baisses de taux cette année. Les marchés misent à environ 64% sur une baisse de 25 points de base en juin, selon FedWatch Tool. La quasi-totalité des principaux secteurs du S&P-500 enregistrent une hausse trimestrielle, au premier rang desquels les services de communication, l'énergie et les technologies. Seul l'immobilier est en baisse. Parmi les mouvements de la séance du jour, à noter, le repli de 0,59% de Home Depot après l'annonce du rachat du fournisseur de matériaux de construction SRS Distribution pour plus de 18 milliards de dollars - une opération d'une ampleur inédite pour le détaillant.

PARIS

Rentre dans le rang après un nouveau record matinal

La bourse de Paris achève cette dernière séance de la semaine (mais aussi du mois et du trimestre) à 8205 points, soit sur un parfait équilibre (+0,01%), bien aidé par la dynamique des valeurs boursières avec +2,3% pour Société Générale, +1,8% pour BNP Paribas ou encore +1,7% pour Crédit Agricole. La plus forte hausse du jour est signée Eurofins Scientific qui gagne +2,9%. En fin de matinée, l'indice parisien s'est brièvement frotté aux 8254 points - un nouveau record absolu en 'intraday' qui lui a permis de

tester le seuil symbolique des 8250 points, son objectif de long terme - avant de céder progressivement l'ensemble de ses gains jusqu'au gong final. Paris s'est arrogé près de 0,6% depuis le début de semaine, un gain qui s'approche même des 9% depuis le début de l'année. Avant le long week-end pascal, - les marchés occidentaux ferment boutique ce soir pour ne rouvrir que lundi pour Wall Street et mardi pour les places européennes - les investisseurs ont découvert la dernière estimation de la croissance du PIB

américain au 4ème trimestre: il est révisé de +0,2% à la hausse et ressort à 3,4% en rythme annualisé, selon une troisième estimation du Département du Commerce. Par ailleurs, le Département du Travail annonce 210.000 nouvelles inscriptions aux allocations chômage aux Etats-Unis pour la semaine dernière, un chiffre en repli de 2.000 par rapport à celui révisé de la semaine précédente (212.000 au lieu de 210.000). La moyenne mobile sur quatre semaines -plus représentative de la tendance de fond- est quant à

elle ressortie à 211.000, soit une baisse de 750 par rapport à la moyenne révisée de la semaine précédente. Enfin, le nombre de personnes percevant régulièrement des indemnités a augmenté de 24.000 pour s'établir à 1.819.000 lors de la semaine du 16 mars, soit la période disponible la plus récente pour cette statistique. L'indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan s'est finalement amélioré en mars, selon les résultats définitifs de l'enquête mensuelle de l'Université du Michigan publiés ce jeudi.: il

est remonté à 79,4 (au lieu de 76,5 annoncé en version préliminaire) après 76,9 au mois de février. C'est la composante du jugement des consommateurs sur leur situation actuelle qui a particulièrement progressé, à 82,5 contre 79,4 en février, tandis que le sous-indice mesurant leurs attentes s'est redressé à 77,4, après 75,2 le mois dernier. Ces résultats montrent surtout une dégradation des anticipations d'inflation des consommateurs à un horizon d'un an, désormais estimée à 2,9% au lieu de 3% le mois passé.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 28 Mars 2024 Valeur : 01 Avril 2024					
P	BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.6796	134.6946
1	EUR	EURO		145.4540	145.5240
1	GBP	POUND STERLING		169.8784	169.9402
100	JPY	JAPANESE YEN		88.9561	88.9719
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6377	18.6400
1	CHF	SWISS FRANC		148.6202	148.7188
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.0728	99.0911
1	DKK	DANISH KRONE		19.5078	19.5111
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6362	12.6398
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.4503	12.4548
1	AED	UAE DIRHAM		36.6745	36.6815
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.9069	35.9157
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.5556	437.7465
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.9586	43.3903
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2662	13.2677
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7593	27.9015
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5461	3.5465
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.4571	178.4571

ETATS-UNIS

L'effondrement du pont de Baltimore va coûter plusieurs milliards de dollars aux assureurs

Selon les analystes de Morningstar DBRS, la tragédie pourrait entraîner jusqu'à quatre milliards de dollars (3,71 milliards d'euros) de réclamations d'assurance.

L'effondrement du pont de Baltimore pourrait coûter plusieurs milliards de dollars aux réassureurs, a déclaré jeudi Bruce Carnegie-Brown, le président du courtier britannique en assurance, Lloyd's of London. Le Dali, un porte-conteneurs battant pavillon singapourien, quittait le port de Baltimore dans le Maryland lorsqu'il a heurté la pile d'un pont. L'impact a entraîné la chute de la majeure partie du pont dans le fleuve Patapsco, bloquant les voies de navigation et forçant la fermeture pour une durée indéterminée du port de Baltimore, l'un des plus actifs de la côte est des États-Unis. "Il est trop tôt pour chiffrer la perte totale de l'assurance", a déclaré Bruce Carnegie-Brown, en indiquant qu'il serait "très surpris" si l'événement n'entraînait pas une perte de plusieurs milliards de dollars. Cette "tragédie a la capacité de devenir la plus grande perte d'assurance maritime jamais enregistrée". Le précédent record revenait à la catastrophe du paquebot de croisière de luxe Costa Concordia en 2012. Selon les analystes de Morningstar DBRS, la tragédie pourrait entraîner jusqu'à 4



milliards de dollars (3,71 milliards d'euros) de réclamations d'assurance. Plus de 7 milliards d'euros de primes brutes pour la Lloyd's en 2022. La Lloyd's, qui compte plus de 50 sociétés membres, est active sur les marchés de l'assurance maritime et de l'assurance des biens. Elle a enregistré en 2022 des primes brutes de plus de 6 milliards de livres (7,01 milliards d'euros) en assurance et réassurance maritime, aérienne et de transport.

L'Amérique du Nord est son plus grand marché. Bruce Carnegie-Brown a également ajouté que l'assureur avait mis de côté 1,6 milliard de livres de réserves au cours des deux dernières années pour les avions bloqués en Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine. Plus tôt dans la journée, la Lloyd's a fait état d'un bénéfice avant impôt de 10,7 milliards de livres pour 2023.

AVEC UN CHOIX TECHNOLOGIQUE AUDACIEUX

Le Japon veut entrer dans la course aux avions de ligne

Le pays va officialiser son projet de commercialiser d'ici à 2035 un avion de nouvelle génération, qui sera développé par plusieurs entreprises privées dont Mitsubishi. Il pourrait utiliser en partie l'hydrogène comme mode de propulsion. Alors que la demande en avions neufs de la part des compagnies aériennes n'a jamais été aussi forte, le Japon entend obtenir sa part du gâteau. Le pays devrait en effet officialiser ce mercredi un important projet industriel visant à

construire un avion de ligne d'ici à 2035. Il sera développé par un consortium de plusieurs entreprises privées dont Mitsubishi Heavy Industries (MHI) avec un fort soutien de l'Etat.

Airbus a-t-il réalisé en 2023 la plus belle année de son histoire?

Des investissements publics et privés de 5.000 milliards de yens (plus de 30 milliards d'euros) vont être fléchés pour la réalisation de ce programme, selon le journal économique Nikkei.

Des ambitions contrariées

Si le projet se concrétise, le Japon pourrait un peu bousculer le duopole constitué par Airbus et Boeing, duopole qui est également contesté par la Chine avec Comac. Les ambitions du Japon dans l'aéronautique civile ne sont pas nouvelles. Après le YS-11, un court-courrier produit dans les années 1960-70 construit par Nihon Aircraft Manufacturing Corporation, le projet SpaceJet (pi-

loté uniquement par MHI) devait permettre au Japon de faire un retour en force. L'appareil est présenté pour la première fois au salon du Bourget en 2007, et son premier vol eut lieu en novembre 2015. Mais le programme est gelé en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 et de l'augmentation des coûts de développement, et il est officiellement abandonné en février 2023. Il aura coûté la bagatelle de plus de huit milliards d'euros à Mitsubishi.

BOEING 737 MAX

Des passagers réclament 1 milliard \$ à boeing et à alaska airlines

L'affaire du Boeing 737 Max de la compagnie Alaska Airlines glisse à nouveau sur le terrain judiciaire. Trois passagers ont déposé plainte contre la compagnie aérienne et Boeing le 20 février dernier. Ils estiment que l'incident survenu en janvier lorsqu'une porte s'est détachée de la carlingue de l'appareil lors d'un vol de la compagnie relève de la négligence et réclament pas moins d'1 milliard de dollars en dommages et intérêts. Porte arrachée en plein vol: comment Boeing a échappé à la catastrophe

"En conséquence directe de la panne effroyable et potentiellement mortelle de l'avion Boeing, (les trois passagers) ont subi de graves blessures mentales, émotionnelles et psychologiques, notamment un stress post-traumatique, ainsi que des blessures physiques", peut-on lire dans la plainte qui évoque notamment des saignements d'oreilles.

Panique extrême

Dans un communiqué, le cabinet d'avocats qui représente les trois passagers dit

tenir Boeing pour responsable de la négligence "qui a provoqué une panique extrême, une peur". Et d'estimer que cet accident n'est "qu'un chapitre terrible de l'histoire évolutive de Boeing et d'Alaska Airlines plaçant les profits avant la sécurité". Un autre recours collectif contre Boeing (mais pas contre la compagnie) a été intenté en janvier par six passagers du vol d'Alaska Airlines. Ils estiment que l'incident en vol "a blessé physiquement certains passagers et traumatisé émotionnellement la plupart, sinon la totalité, à bord".

FRANCE

L'inflation continue de ralentir en mars, à 2,3% sur un an

L'Insee, qui a publié son estimation ce vendredi, souligne notamment un «ralentissement» de la hausse des prix de l'alimentation. L'inflation a ralenti en France à +2,3% sur un an au mois de mars, après +3,0% en février, selon les données provisoires communiquées vendredi par l'Insee, qui invoque un «ralentissement» de la hausse des prix de l'alimentation, des services, du tabac, de l'énergie et des produits manufacturés. «Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 2,3% en mars 2024, après +3,0% en février», a indiqué l'Institut national de la statistique et des études économiques dans un communiqué. Cette «baisse de l'inflation» serait «due au ralentissement sur un an des prix de l'alimentation (+1,7% en mars après +3,6% en février)», des services, de l'énergie et des produits manufacturés. Les prix du tabac ont aussi particulièrement ralenti en mars sur un an, s'affichant à +10,7% après +18,7% en février. Par ailleurs, la hausse des prix a aussi ralenti sur un mois, à +0,2% en mars contre +0,9% en février. «Ce ralentissement serait dû à la légère baisse des prix de l'énergie, notamment du gaz et des produits pétroliers», note l'Insee.

Scruté par les investisseurs

À l'inverse, «les prix des produits manufacturés accéléreraient» en mars sur un mois, «du fait de la hausse saisonnière des prix de l'habillement après les soldes d'hiver», indique l'Institut. Les prix de l'alimentation et des services seraient en revanche «stables sur un mois». L'inflation est un indicateur scruté de près par les investisseurs, car il influe grandement sur la politique monétaire des banques centrales, qui cherchent à la ramener sous la barre des 2% par leurs politiques de hausses de leurs taux, désormais stabilisés. Les investisseurs guettent désormais tout signe qui pourrait déclencher les premières baisses de taux, promises au printemps. Indicateur de référence au niveau européen, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a progressé de 2,4% sur un an en mars, après une augmentation de 3,2% en février.

VOLKSWAGEN

5 bides qui ont marqué l'histoire de la marque allemande

Si la Coccinelle et la Golf sont des success-story planétaires, la marque allemande n'a pas connu que des réussites commerciales. Les voitures du peuple que sont les Lupo, Fox et Up n'ont pas trouvé leur public autant qu'escompté tandis qu'à l'autre bout du spectre la Phaeton a vu trop grand et la Golf Country trop haut.

En plus de 86 ans d'histoire, Volkswagen est à la tête d'un joli patrimoine automobile mais nous ne focaliserons ici que sur ses échecs commerciaux.

1 Volkswagen Phaeton (2002-2016) : il ne lui manquait que quatre anneaux

En 2002 au salon de Genève Volkswagen présente sa limousine Phaeton. Une imposante berline longue de 5,06 m en version standard et atteignant 5,18 m avec un empattement allongé. Un gabarit et un standing qui témoignent de ses ambitions, qui ne furent pas autres que de s'aventurer dans la cour des grandes. Les BMW Série 7, Mercedes-Benz Classe S et sa cousine Audi A8 dont elle n'a malheureusement pas hérité de la structure ASF (Audi Space Frame) en aluminium. Hormis ce châssis allégé rien n'a été refusé à la Phaeton.

A commencer par une usine majestueuse à Dresde tandis que sous le capot elle embarquait des moteurs V6, V8 et même W12 6.0 litres totalisant 450 ch. La palette diesel de cette routière accomplie reposait sur un V6 3.0 TDI de 240 ch et sur V10 5.0 TDI de 313 ch.

La marque espérait en écouler 35 000 unités par année pleine, en près de 15 ans de carrière (de 2002 à 2016) seules 84 253 unités ont trouvé preneur.

2 Volkswagen Lupo (1998-2005) : un loup trop sage pour croquer la Twingo

Fort de l'insolent succès de la Coccinelle, Volkswagen n'avait plus rien à prouver en matière de voiture du peuple. Aussi lorsqu'arrive en 1998 la Lupo, la marque se sent capable de tenir la dragée haute à la Renault Twingo lancée 5 ans plus tôt. Elle cible aussi sa compatriote Ford Ka. Son design n'est autre que Jozef Kaban qui a, à l'opposé du spectre du groupe Volkswagen, signé les lignes de la Bugatti Veyron.

La Lupo fut clonée chez Seat sous la forme de l'Arosa. Contrairement à sa rivale tricolore elle n'avait pas de banquette arrière coulissante et fut pénalisée par un coffre trop petit de 130 litres sans oublier un prix de vente bien trop élevé. Ce ne sont pas les version GTI ni la frugale Lupo 3 litres qui ont pu redresser la barre, elle n'a jamais atteint l'objectif fixé à 200 000 ventes annuelles.

3 Volkswagen Fox (2003-2021) : le renard venu du Brésil

Pour prendre la relève de la mévendue Lupo, Volkswagen change son fusil d'épaule et adopte la tactique de transposer en Europe un modèle conçu pour le Brésil. C'est ainsi que la Fox dé-

barque sur vieux continent avec des prix bien plus bas que ceux onéreux qui ont contribué à savonner la pente pour sa devancière. Mais la Fox n'est pas au niveau de qualité attendu pour une Volkswagen chez nous. Par ailleurs, la version à 5 portes pourtant pertinente en Europe n'a pas fait le voyage, dommage.

En revanche, elle ne fait pas l'impasse sur la banquette coulissante. La Fox vise le cœur du marché avec des motorisations essence de 50, 60 et 75 ch et deux diesels de 60 et 70 ch. Le prix de base est inférieur à 10 000 €. Mais la réussite n'est toujours pas au rendez-vous.

4 Volkswagen up ! (2011-2023) : cette fois c'est la bonne ? ou pas ?

Pour mettre toutes les chances de son côté et faire passer la pilule d'un dessin pragmatique cubique, Volkswagen ne lésine pas sur les concepts cars préliminaires. Pas moins de 11 études de style ont été présentées sur les salons mondiaux. Puis en série, la gamme s'est étoffée des variantes GTI et SUV Cross up ! sans oublier le passage par la case 100% électrique avec l'e-up !

L'objectif commercial était de 650 000 unités quand une Fiat Panda a dépassé tranquillement le million. A trop vouloir gommer les défauts des Fox et Lupo, la Volkswagen up n'avait pas de personnalité propre. Dommage.

5 Golf Country (1990-1991) : l'ancêtre du Tiguan

Bien avant l'essor des SUV, la Volkswagen Golf à des envies d'aventure. En 1989, au salon de Genève, Volkswagen présente le concept Montana, en référence à l'Etat Américain ou bien à la station de ski voisine de Crans Montana ? Qu'importe, il s'agit d'un Golf 2 réhaussée, chaussée de pneumatiques à crampons et dont le museau est affublé d'un pare-buffle et d'une paire de projecteurs supplémentaires. Un décorum complété par une galerie de toit et des lampes puissantes. La fabrication de ce baroudeur compact atypique est confiée au spécialiste autrichien Steyr-Daimler Puch qui assemble déjà à Graz le Mercedes Classe G.

La Golf repose sur un châssis spécifique réhaussé de 12 cm et embarque la transmission intégrale qui à l'époque se nommait Synchro. Tout est revu de fond en comble pour affronter tous les obstacles, sauf le moteur essence 1.8 litres de 97 ch à la peine pour animer l'ensemble. La production ne dure que 2 ans, car déjà la Golf 3 point le bout de son nez. Seulement 7 735 Golf Country trouvèrent preneur. Un collector à défaut d'un succès.



Un mauvais déploiement du framework IA Ray fragilise des milliers de serveurs

Les déploiements du framework d'intelligence artificielle Ray ne sont pas censés se connecter à Internet. Si les développeurs le font quand même, ils rendent alors leurs serveurs vulnérables.

Des chercheurs avertissent que des milliers de serveurs ont été compromis au cours des sept derniers mois en raison de l'absence d'authentification par défaut dans un framework de calcul open source appelé Ray. Il est utilisé pour distribuer des workloads de machine learning et d'IA. Problème, les développeurs du framework conteste le fait que ce manque d'authentification soit une faille. "Des milliers d'entreprises et de serveurs exploitant une infrastructure d'IA sont exposés à une attaque via une vulnérabilité critique qui fait l'objet d'un litige et n'a donc pas de correctif", ont déclaré les experts de la société Oligo, spécialisée dans la sécurité des applications, dans un rapport publié cette semaine. "Cette faille accorde aux attaquants de prendre le contrôle de la puissance de calcul des entreprises et de faire fuiter des données sensibles."

Jusqu'à présent, Oligo a identifié des serveurs compromis dans de nombreux secteurs d'activité, notamment l'éducation, les crypto-monnaies, la biopharmacie et l'analyse vidéo. Ces serveurs Ray avaient l'historique des commandes activé, ce qui signifie que les pirates pouvaient facilement découvrir des secrets sensibles utilisés dans les commandes précédentes. Ray est souvent utilisé pour exécuter des charges de travail qui servent à former, déployer et affiner des modèles d'IA. Par ailleurs, certains des travaux comprennent des scripts Python et des commandes bash qui peuvent contenir des informations d'identification nécessaires à l'intégration avec des services tiers. "Un environnement ML-OPS se compose de nombreux services qui communiquent entre eux, à l'intérieur d'un même clus-

ter et entre les clusters", expliquent les chercheurs. "Lorsqu'il est utilisé pour la formation ou au fine tuning, il a généralement accès à des ensembles de données et à des modèles, sur disque ou dans un stockage distant, tel qu'un bucket S3. Souvent, ces jeux de données constituent la propriété intellectuelle unique et privée qui différencie une entreprise de ses concurrents." ajoutent-ils.

Une fonctionnalité prévue ayant des implications en matière de sécurité

L'année dernière, des chercheurs en sécurité de Bishop Fox ont découvert et signalé cinq vulnérabilités dans le cadre Ray. Anyscale, la société qui maintient le logiciel, a décidé de corriger quatre d'entre elles (CVE-2023-6019, CVE-2023-6020, CVE-2023-6021 et CVE-2023-48023) dans la version 2.8.1, mais a affirmé que la cinquième, assignée CVE-2023-48022, n'en n'était pas vraiment une et qu'elle n'avait donc pas été corrigée. En effet, la CVE-2023-48022 est directement causée par le fait que le tableau de bord Ray et l'API client n'implémentent pas de contrôles d'authentification. Ainsi, tout attaquant qui peut atteindre l'API client peut soumettre de nouveaux travaux, supprimer ceux existants, récupérer des informations sensibles et, essentiellement, exécuter des commandes à distance. "En raison de la nature de Ray en tant qu'environnement d'exécution distribué, la frontière de sécurité de Ray se trouve à l'extérieur du cluster Ray", a déclaré Anyscale dans son avis. "C'est pourquoi nous insistons sur le fait que vous devez empêcher l'accès à votre cluster Ray à partir de machines non fiables (par exemple via l'Internet public). C'est la

raison pour laquelle la cinquième CVE (le manque d'authentification intégré dans Ray) n'a pas été abordée et qu'il ne s'agit pas, à notre avis, d'une vulnérabilité, ni même d'un bogue". La documentation de Ray indique clairement que "Ray s'attend à fonctionner dans un environnement réseau sûr et à agir sur un code fiable" et qu'il est de la responsabilité des développeurs et des fournisseurs de plateformes de garantir ces conditions pour un fonctionnement sûr. Cependant, comme nous l'avons vu avec d'autres technologies dans le passé qui manquaient d'authentification par défaut, les utilisateurs ne suivent pas toujours les meilleures pratiques et les déploiements non sécurisés feront leur chemin sur Internet tôt ou tard. Anyscale en est conscient et va travailler sur l'ajout d'un mécanisme d'authentification dans les versions futures.

Des configurations non sécurisées par défaut

D'ici là, cependant, de nombreuses entreprises continueront probablement à exposer involontairement ces serveurs sur Internet car, selon Oligo, de nombreux guides de déploiement et référentiels pour Ray, y compris certains des guides officiels, sont fournis avec des configurations de déploiement non sécurisées.

"Les experts en IA ne sont PAS des experts en sécurité, ce qui les rend potentiellement dangereusement inconscients des risques très réels posés par les frameworks d'IA", ont déclaré les chercheurs. "Sans autorisation pour l'API Jobs de Ray, l'API peut être exposée à des attaques RCE si les meilleures pratiques ne sont pas respectées."

VALKEY

le fork de Redis adoubé par la Fondation Linux

Après le changement de licence de Redis, la Fondation Linux a annoncé un projet alternatif baptisé Valkey. Ce dernier dispose déjà du soutien de plusieurs acteurs comme AWS, Google Cloud, Oracle et d'autres.

En fin de semaine dernière, l'annonce du changement de licence de Redis avait fait grand bruit dans le monde open source. Le spécialiste de la base de données en mémoire a en effet décidé d'abandonner la licence BSD à trois clauses pour adopter une double licence : Redis Source Available License (RSALv2) et Server Side Public License (SSPLv1). L'objectif de cette évolution est d'empêcher les grands fournisseurs de cloud de fournir des alternatives gratuites aux services managés par Redis. Mais cette décision constitue pour certains une trahison du caractère open source de la solution.

Dans un entretien à nos confrères de Techcrunch, le CEO de Redis Rowan Trollope se voulait réaliste suite à cet abandon en déclarant, « je ne serais pas surpris qu'Amazon sponsorise un fork ». Et bien, il avait en partie raison, car d'autres entreprises ont décidé de soutenir l'alternative Valkey. Placée sous l'égide de la Fondation Linux, elle est parrainée par AWS, Google Cloud, Oracle, Snap et Ericsson. Ce projet va continuer à améliorer la dernière version entièrement ouverte, Redis 7.2.4, sous la licence BSD d'origine.

Des anciens de Redis en caution morale et technique

« En formant Valkey, les contributeurs peuvent reprendre là où nous nous sommes arrêtés et continuer à contribuer à une communauté open source dynamique », a déclaré Madelyn Olson, un ancien membre de l'équipe principale de Redis qui travaille maintenant chez AWS et qui codirige l'effort de Valkey. Ce projet a déjà rassemblé une liste impressionnante de mainteneurs et de contributeurs. Outre Medelyn Olson, elle comprend d'autres anciens développeurs de Redis comme Viktor Söderqvist d'Ericsson et Ping Xie de Google Cloud.

Cette communauté s'est donc engagée à travers Valkey à poursuivre la feuille de route initiale de Redis. Plusieurs orientations sont déjà actées comme une migration plus fiable des slots, des améliorations sur l'évolutivité et la stabilité du système de clustering, des performances multithread optimisées, des triggers, des commandes supplémentaires ou la prise en charge de la recherche vectorielle. Valkey est compatible avec les plateformes Linux, macOS, OpenBSD, NetBSD et FreeBSD.

Brèves

Alice&Bob obtient 16,5 M€

La start-up française travaillant avec l'ENS de Lyon et Mines Paris dans la recherche en informatique quantique s'est vue attribuée une subvention à l'innovation dans le cadre du plan France 2030 avec le soutien de Bpifrance. "Nous sommes honorés de recevoir cette mission cruciale pour accélérer l'utilité de l'informatique quantique", a expliqué Théau Peronnin, PDG d'Alice & Bob. "Notre plan, centré sur les qubits de chat, se confronte directement aux défis majeurs de l'informatique quantique, offrant

d'importantes économies d'énergie et de coûts pour les utilisateurs finaux." Selon la jeune pousse, le qubit de chat réduit le nombre de qubits physiques nécessaires pour un qubit logique par un facteur de 60, et qui, une fois associée à des techniques innovatrices de correction d'erreur, passe à un facteur 200. Depuis sa création en 2020 la société a levé près de 30 M€.

Rubrik prêt à présenter son IPO

Selon Bloomberg, le spécialiste de la sauvegarde cloud va déposer la semaine prochaine son dossier d'introduction en bourse,

selon des sources proches du projet. La société a retenu Goldman Sachs, Barclays et Citigroup en septembre dernier pour monter son dossier et chercherait à lever entre 500 et 700 millions de dollars. Les récentes cotations de Reddit ou Astera Labs ont rassuré les entreprises qui visent une IPO dans les prochains mois. Pour mémoire, en 2021, Rubrik avait reçu un investissement conséquent de Microsoft le valorisant à 4 milliards de dollars.

Grok 1.5 sort du bois

xAI (détenu par Elon Musk) annonce la disponibilité prochaine de la dernière itération de son

LLM qui sera accessible tout d'abord aux clients de Grok et à ses testeurs de la première heure. "L'une des améliorations les plus notables de Grok 1.5 est sa performance dans les tâches liées au codage et aux mathématiques. Lors de nos tests, Grok 1.5 a obtenu un score de 50,6 % sur le benchmark MATH et un score de 90 % sur le benchmark GSM8K, deux benchmarks mathématiques couvrant un large éventail de problèmes de compétition de l'école primaire à l'école secondaire", indique la start-up. Parmi ses points forts, la capacité de traiter de longs prompts contenant jusqu'à 128 000 tokens dans sa fenêtre contextuelle.

Mots fléchés

Mesurer un diamètre d'un arme						Lisse		Monnaies roumaines		Argentier		Commune roumaine	
Exallée		Adapté		Trompé		Ensemble des nuages		Tentative				Prénom de Connery	
										Remplace le RMI			
										Discrédité			
Embarcation primitive		Une république arabe (initiales)		Mijotées									
							Sonnantes		Élimai				
									Pareil				
Café				Petit équidé	Gare								Froissé
Bestial					Noué								
						Exprime la douleur				Chants		Voie bordée de maisons	
Bel oiseau		Archives télévisuelles				Points cardinaux opposés		Un fleuve sauvage					
		Repous-santes											
			Les trois quarts de la surface terrestre						Chiffre				
									Mentor				
Boisson chaude	Ventilas		Raz rare					Adminis-trée					
			Lentille bâtarde										
				Pétillant italien	Commune picarde	Tout le monde				Juste	Inspiratrice	Récipients	
Vagabon-dage								Inter-ruption		Célèbre dépêche			
Un média													
						Cruel							
						Condé							
Le symbole de l'or			Ancêtre de la radio-diffusion				Ile de France continent par un pont			Grand pays			
Assiéger			Prénom d'un gentleman cambrioleur				Pensées						
									Poisson marin				
Action au football	Erbium			Canard nordique						Soleil divin		Coiffures papales	
	Maîtresse			Gratin									
					Démon-stratif				Rongeur				Ni chaud, ni froid
					Heure anglaise				Qui fait acte de bravoure				
Pascal		Roi d'Israël				Greffe		Vêtement					
		Préfecture du Gard						Poste où l'on prend des décisions		Conte court			
		Alome								Marchera			
Véto russe					Étain		Requête						
Travaux forcés													
			Orient				Instrument de musique				Commune suédoise		
Grande école				Entrée asiatique				Ecope					

Près de 2,5 hectares de broussailles partis en fumée

Près de 2,5 hectares de broussailles sont partis en fumée suite à l'incendie, qui s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi, entre le village d'Aït-Khaled et la Route nationale n°75 dans la commune d'Aït Naoual Mezada relevant de la wilaya de Sétif. S'exprimant sur les ondes de la radio de Sétif, le chef de l'unité de la Protection civile de Bouandas, le lieutenant Kheirredine Filali, a indiqué que les éléments d'intervention ont eu du mal à éteindre l'incendie en raison, d'une part, des vents forts et, d'autre part, de l'absence de sentiers pour se déplacer et de la nature du terrain montagneux et des pentes abruptes. Fort heureusement, cet incendie, maîtrisé aux environs de minuit, n'a fait aucune victime.



MINISTRE DE LA JUSTICE

220 agressions contre les services de sécurité enregistrées en 2024

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabbi, a révélé l'ampleur des atteintes majeures et graves auxquelles sont exposés les services de sécurité dans l'exercice de leurs fonctions.

Le ministre a déclaré sa présentation du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 conformément au Code pénal, en séance plénière à l'APN, que les efforts déployés par les services de sécurité nécessitent une attention particulière.

En termes de chiffres, il a été indiqué que les autorités judiciaires ont traité 1.998 cas d'atteinte aux services de la sécurité nationale au cours de l'année 2022.

Au cours de l'année 2023, le ministre a indiqué que 1.840 cas d'attaques contre les services de sécurité ont été traités, et au cours du premier trimestre de l'année 2024, les autorités judiciaires ont traité 220 cas d'atteintes contre les services de sécurité. Parmi ces cas, ajoute le ministre, figurent des homicides volontaires avec préméditation, des mutilations et des attaques contre les sièges de la sûreté avec diverses armes blanches.

PARLEMENT FRANCAIS

Pillage marocain des richesses sahraouies en débat

Il ne fait pratiquement aucun doute que l'illégal occupation marocaine du Sahara Occidental mourra de sa belle mort lorsque les gens du Makhzen ne pourront plus piller les immenses richesses halieutiques et minières de ces territoires, classés « non-autonomes » par le droit international en attendant que le peuple sahraoui puisse décider librement et souverainement de son destin.

Pierre Galland, président de l'EUCOCO, est convaincu que la majeure partie de la solution est entre les mains de la justice européenne. La Cour a déjà rendu de nombreux arrêts en faveur du front Polisario. Le suivant, attendu dans les tous prochains jours, sera définitif et exécutoire. Aussi, l'Union Européenne, songe-t-elle déjà à annuler son accord de pêche avec le Maroc, car incluant les riches côtes poissonneuses du Sahara Occidental.

Si le débat est plus que jamais ouvert, la pression, quant à elle, se fait plus forte et plus présente que jamais. Le Parlement français a ainsi organisé, à l'initiative du député Jean Paul-Lecoq du parti communiste français (PCF), une séance sur l'exploitation des richesses sahraouies par



l'occupant marocain. Au cours de cette séance tenue mercredi en présence de professionnels des médias et de spécialistes dans le domaine des ressources naturelles et du Droit international, les participants ont débattu de la réalité de l'exploitation des richesses des territoires sahraouis occupés, mettant l'accent sur le rôle négatif des entreprises européennes qui, à travers leur exploitation illégale et contraire aux conventions et lois internationales, participent à l'accentuation des souffrances du peuple sahraoui. Ainsi, les

participants ont assisté à un exposé sur l'impact de l'activité de ces entreprises dans un territoire non-autonome et qualifié par le droit international comme étant un territoire encore sous administration coloniale espagnole, ainsi que sur le quotidien des Sahraouies vivant dans des conditions humanitaires difficiles. Lors du débat, les participants ont souligné que l'exploitation des richesses sahraouies par ces entreprises ne profite aucunement aux Sahraouis et ne leur apporte aucun bénéfice direct ou indirect, faisant remarquer, à cet égard, que « les infrastructures de base dans les villes sahraouies occupées sont dans un état lamentable, contrairement à ce qu'avance la propagande du Makhzen quant au développement de ces régions ». par ailleurs, un Webinaire a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi. Initié par Oubi Bouchraya El Bachir, représentant de la RASD en Suisse et des organismes relevant des Nations-Unies, ce débat en ligne, a été animé par d'éminents juristes internationaux, qui ont tous conclu à l'illegalité de la présence marocaine au Sahara Occidental, et à l'impérieuse nécessité de stopper le pillage de ses richesses.

PÉTROLE

Risque de fermeture de plus de 20% de la capacité de raffinage

L'analyse publiée par le prestigieux cabinet de conseil en énergie Wood Mackenzie a révélé que plus d'un cinquième de la capacité mondiale de raffinage de pétrole est menacé de fermeture. Sur les 465 actifs de raffinage analysés, le cabinet de conseil a classé environ 21% de la capacité mondiale de

raffinage de 2023 comme étant à risque de fermeture. L'Europe et la Chine abritent le plus grand nombre de sites à haut risque, mettant environ 3,9 millions de barils par jour (b/j) de capacité de raffinage en danger, selon Wood Mac. Le rapport a, par ailleurs, identifié 11 sites européens qui représentent 45% de

toutes les installations à haut risque. Les marges obtenues sur l'essence devraient s'affaiblir d'ici la fin de cette décennie, analyse par ailleurs Wood Mac. Par ailleurs, l'analyse du cabinet indique que les marges de raffinage commenceront à s'affaiblir d'ici la fin de la décennie à mesure que la de-

mande de combustibles fossiles déclinera. Dans les pays de l'OCDE, la demande de carburants pour les transports commencera à diminuer à partir de 2025. La Chine verra la demande de produits liquides atteindre son pic d'ici 2027 et commencer à diminuer alors que le pays électrifie activement son transport routier.

RAMADHAN

Près de 3000 personnes partagent un iftar collectif à Alger

Près de 3.000 personnes ont partagé, vendredi soir au niveau de la place Maurice Audin (Alger), un iftar collectif reflétant les valeurs de solidarité et d'entre-aide entre les différentes franges de la société algérienne pendant le mois sacré du Ramadhan.

Dans une déclaration à la presse, la présidente de l'APC d'Alger centre, Mahdia Benghalia, a précisé que cette initiative, organisée par la commune sous la supervision de la wilaya d'Al-

ger, s'inscrit dans le cadre du "programme culturel et de solidarité de la commune à l'occasion du mois sacré du Ramadhan".

Près de 3000 personnes ont participé à cet Iftar collectif, organisé de la place de la Grande poste à la place Maurice Audin, a-t-elle ajouté.

L'intervenante a souligné que l'objectif de cette initiative "est de réunir le plus grand nombre possible de familles algériennes autour d'une même table d'Iftar et de consacrer les valeurs de

solidarité et d'entraide dans la société". Et d'ajouter que "la présence d'un nombre exceptionnel de touristes étrangers leur a permis de découvrir un pan des traditions de la société algérienne, les plats traditionnels et les nobles valeurs de l'Islam". De leur côté, les familles ayant participé à cet iftar ont salué cette initiative, soulignant que c'est une occasion de partager des moments de convivialité propre au Ramadhan qui rassemble les différentes composantes

de la société algérienne et permet de contribuer à la consolidation des coutumes et traditions algériennes, tant au niveau de la variété des plats proposés que des valeurs de solidarité et de cohésion qu'il véhicule. Cette initiative est la deuxième du genre au cours de ce mois sacré, après l'organisation par la commune d'Alger Centre d'un iftar collectif au profit de milliers de citoyens le vendredi 22 mars courant.